

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -



INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -



*« Si l'on ne peut maîtriser Dame Nature,  
on peut par contre l'apprivoiser. »*

Charles-Henri de Coussergues

Directeur général et copropriétaire de l'Orpailleur depuis 1982, président de l'Association des Vignerons du Québec, membre fondateur et Grand maître de la noble Confrérie des Vignerons du Québec, membre du collège des ambassadeurs du vin du Québec.

# TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. LES FORCES DE BROME-MISSISQUOI	4
3. LEXIQUE DES ACRONYMES	7
4. ÉTAPES D'IMPLANTATION D'UN VIGNOBLE EN BROME-MISSISQUOI	9
• ÉTAPE 1 – RENCONTRE EXPLORATOIRE	10
• ÉTAPE 2 – FORMATION	11
• ÉTAPE 3 – ÉVALUATION DU SITE	17
• ÉTAPE 4 – AMÉNAGEMENT VIGNES & CHAI	19
• ÉTAPE 5 – PERMIS D'EXPLOITANT AGRICOLE	25
• ÉTAPE 6 – PLAN D'AFFAIRES	27
• ÉTAPE 7 – RECHERCHE DE FINANCEMENT	29
• ÉTAPE 8 – DEMANDE DE PERMIS ARTISANAL	33
• ÉTAPE 9 – IMAGERIE CORPORATIVE	35
• ÉTAPE 10 – OUTILS DE BASE & ORGANISMES CLÉS	39
5. LES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE DU VIN AU QUÉBEC	41
6. RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS	45
7. RÉFÉRENCES	50

# INTRODUCTION

La rédaction de ce guide a été rendue possible suite à l'initiative du Centre local de développement de Brome-Missisquoi (*CLD de Brome-Missisquoi*). Ce guide intitulé « INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI *Guide d'implantation d'un vignoble* » vise à conseiller de façon éclairée et à fournir l'information pertinente de façon à faciliter la démarche d'exploitants futurs ou actuels dans l'implantation et l'exploitation de vignobles dans la région.

À titre de région privilégiée en terme de climat, de terroir et de structure d'accueil, la région de Brome-Missisquoi affirme une fois de plus son leadership dans le secteur vitivinicole québécois par la création de ce guide.

La réalisation de cette initiative n'aurait été possible sans le support de tous les intervenants sollicités pendant la conception de ce guide. Mentionnons entre autres le MAPAQ (Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec), la SAQ (Société des alcools du Québec), le MFE (Ministère des finances et de l'économie du Québec), la RACJ (Régie des alcools, des courses et des jeux), l'AVQ (Association des vignerons du Québec) et le réseau Agriconseils.

Le présent guide s'inscrit dans le cadre du Laboratoire rural consenti par le Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et déployé entre 2009 et 2013 par le CLD de Brome-Missisquoi et plusieurs partenaires.



## Avis

Les renseignements contenus dans le présent guide constituent une source générale d'information à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2013. Certains changements pourraient être survenus depuis cette date.

## LES FORCES DE BROME-MISSISQUOI



Site entre la frontière américaine au sud, l'autoroute 10 au nord, intégrée à la région touristique des cantons de l'est, à moins d'une heure de la grande région de Montréal, la région de Brome-Missisquoi possède des attraits incontournables pour tous nouveaux investisseurs dans le secteur viticole et vinicole.

### *Le charme de la campagne loyaliste*

Brome-Missisquoi a été le premier canton érigé officiellement au Bas-Canada. D'abord colonisée par les loyalistes et ensuite par les canadiens français, ce territoire a su conserver tout le charme de son passé de par ses maisons et ses édifices de style victorien et une ambiance anglo-saxonne qui y règne toujours aujourd'hui. Cette campagne verdoyante, parsemée de montagnes et de vallons, dotée de paysages uniques offre un milieu de vie exceptionnel.



### *Berceau viticole du Québec*

Brome-Missisquoi se veut être le berceau de la viticulture des temps modernes au Québec, celle qui se pratique depuis les années 1980. Plus de 60% des vins produits dans la province le sont en Brome-Missisquoi par près de 25 producteurs répartis sur l'ensemble de son territoire. Débutant ses opérations en 1981, le Domaine des Côtes d'Ardoises demeure le premier et plus ancien vignoble encore en

exploitation au Québec suivi de près du vignoble de l'Orpailleur créé en 1982. Cette histoire vitivinicole associée à la région Brome-Missisquoi est une référence riche de connaissances et de vécus accessibles à tout futur vigneron.

### *Cartographie du potentiel viticole*

Brome-Missisquoi se distingue des autres régions du Québec par la typicité de son terroir et par ses multiples microclimats propices à la culture de la vigne. Depuis décembre 2012, la région de Brome-Missisquoi possède une représentation cartographique de son terroir. La réalisation de cet outil permet maintenant à tout aspirants vigneron d'avoir accès à une information privilégiée quant à l'identification des sites à haut potentiel pour la viticulture dans cette zone de prédilection. Cet outil a été élaboré à l'image de ce qui se fait de mieux dans plusieurs régions viticoles dans le monde tout en tenant compte des caractéristiques particulières du Québec.

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -



### *Le vin comme produit d'appel*

Brome-Missisquoi a adopté une nouvelle signature corporative, qui est commune tant à la MRC (*Municipalité régionale de comté*) qu'au CLD (*Centre local de développement*) et à tourisme Brome-Missisquoi. Ce choix s'est fait en fonction du produit d'appel officiel de la région, soit le vin. En effet, le vin est devenu pour la région de Brome-Missisquoi le secteur qui lui permet de se démarquer et, par ricochet, de revitaliser ses différents secteurs socio-économiques.

Selon la version officielle donnée sur le site de la MRC, « L'image de la grappe de raisin, présentée dans un visuel semblable à celui des panneaux bleus de La Route des vins, facilite l'identification de Brome-Missisquoi comme étant une région viticole. Elle permet également de profiter de toute la promotion faite autour de « La Route des vins » depuis plus de 10 ans et de collaborer à la poursuite de sa visibilité. » Cette décision de généraliser une même identification graphique est un élément qui confirme une fois de plus l'importance du vin comme levier de développement de la région.



### *Première route des vins signalisée*

Une des actions déterminantes visant à établir le leadership de la région au niveau de la viticulture au Québec a été de créer en 2003 la première route des vins signalisée, la seule reconnue officiellement par Tourisme Québec. Elle fait bien sûr la fierté de la région Brome-Missisquoi. « La route des vins » offre un parcours répartis sur 140 km passant par 14 des 21 municipalités, couvrant les 25 vignobles qui y sont associés ainsi que de nombreuses entreprises (80) regroupées sous le vocable « Les Amis de la Route des vins ». En effet, nombres de boutiques spécialisées, d'hébergements, de producteurs agricoles et de restaurateurs offrent une expérience complémentaire qui augmente l'intensité, la variété et le plaisir associés au parcours de « La route des vins ».

### **Site web**

Il existe un site web dédié entièrement à « La route des vins » [www.laroutedesvins.ca](http://www.laroutedesvins.ca) qui donne une information complémentaire sur les vignobles, les autres alcools du terroir, l'agrotourisme, les restos, l'art et la culture, le plein air, les boutiques et l'hébergement en Brome-Missisquoi ainsi qu'une référence à une panoplie d'activités et d'événements touristiques, culturels et gourmands incluant de nombreux forfaits avantageux et des visites guidées.

### **Forte notoriété**

À souligner la performance de la région Brome-Missisquoi dont la « route des vins » possède la plus forte notoriété parmi plus de 60 circuits touristiques répartis dans les 21 régions du Québec. Toujours selon le Ministère du tourisme, les Cantons de l'est avec la région Brome-Missisquoi en tête domine en terme d'achalandage après les régions de Montréal et de Québec. Le nombre de visites enregistrées seulement dans les vignobles se situe à plus de 250 000 annuellement selon M. Denis Beauchamp, directeur - service tourisme et culture au CLD de Brome-Missisquoi.

Avec 25 vignobles en opération au cours des prochaines années, la région atteindra une masse critique intéressante qui représentera un attrait touristique encore plus unique et des plus emballants pour l'amateur de vin.

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -



### *Promotions à thèmes*

Le regroupement des forces entre vigneron et intervenants qui gravitent autour de l'industrie est devenu une réalité bien présente et incontournable dans l'optique de créer un engouement dans les communications « grand public ». Les

événements « Printemps rosé, printemps gourmand », « Plein feu sur les vins de glace » sont des exemples de coopération efficace et d'initiatives d'impact. En effet, ces actions ne se limitent pas qu'à la promotion des vignobles mais elles s'assurent aussi de créer une synergie optimale avec la restauration locale, les événements touristiques, les commerces complémentaires et autres attraits porteurs de la région.

Afin de s'assurer l'appui total de sa propre population, un événement « porte ouverte » a été créé et donne accès aux vignobles de Brome-Missisquoi à la population de 21 municipalités de la région. Cette initiative vise à familiariser la population locale à cette industrie et à en faire des prescripteurs, des ambassadeurs de premier rang auprès de leur famille, leurs amis et leur milieu de travail. Cet effort à développer cette appartenance aux vignobles Brome-Missisquoi demeure une initiative importante pour une industrie car elle constitue une base solide propre à en accélérer le développement.

### *Banque de terres agricoles*

En lien avec son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC de Brome-Missisquoi a mis en place un ensemble de mesures pour dynamiser son territoire agricole. L'une de ces mesures, le projet « Banque de terres », vise deux objectifs :

- augmenter l'accessibilité des terres au profit de la relève agricole
- accroître l'utilisation de terres agricoles qui sont souvent laissées en friche.

La banque de terres permet de jumeler des aspirants agriculteurs avec des propriétaires fonciers qui souhaitent mettre en valeur leurs terres pour qu'elles soient exploitées à leur plein potentiel. Le site web [www.banquedeterres.ca](http://www.banquedeterres.ca) s'adresse autant aux propriétaires de terres agricoles qu'aux aspirants agriculteurs. Il y est inclus la liste des terres disponibles pour une location ou un prêt, les recherches de terres, les étapes d'adhésion ainsi que les contacts vous permettant de mieux comprendre les avantages reliés à cette banque unique à la région de Brome-Missisquoi.

Les services d'un agent facilitateur sur le terrain est offert et assure la mise en contact harmonieuse entre propriétaires et les aspirants agriculteurs. De plus, un conseiller de l'équipe « Banque de terres » peut sur demande être mis en disponibilité comme support au niveau juridique pour la conclusion d'une entente.

# LEXIQUE DES ACRONYMES

Ce lexique est une référence afin de pouvoir retrouver facilement les désignations des acronymes largement utilisées tout au long de ce document.

## **AVQ : Association des Vignerons du Québec**

Fondé en 1987, l'AVQ représente et défend les intérêts de vignerons qui produisent du raisin, vinifient et commercialisent leurs produits.

## **CARTV : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants**

Le CARTV a été mis sur pied par le gouvernement du Québec le 6 novembre 2006, en vue de l'application de la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants*.

## **CIBA : Comité interministériel sur les boissons alcooliques**

Sous la responsabilité du MFEQ, le CIBA est un groupe de travail formé en 2011 de plusieurs intervenants mis sur pied afin de favoriser une cohérence plus optimale dans l'action du gouvernement quant aux orientations, lois et règlements en ce qui a trait aux boissons alcooliques au Québec.

## **CLDBM : Centre Local de Développement de Brome-Missisquoi**

Le mandat du CLDBM est de stimuler la croissance économique du milieu, d'élaborer des stratégies en matière de développement de l'entrepreneuriat et de concerter les intervenants des différents secteurs socio-économiques de la région.

## **CID : Conseil des industries durables**

Le CID est une des instances reconnues qui assurera l'intégrité, la transparence et la cohérence du développement durable au sein des sociétés et des industries pour les générations actuelles et futures.

## **CRAAQ : Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec**

Leader dans le développement d'outils technologiques et donne aussi accès à près d'une vingtaine de services en ligne : réseautage, documentation scientifique et technique, banques de données et d'images, engins de recherche de ressources et de programmes, etc.

## **CTAC : Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)**

Le CTAC est une consolidation des forces de l'industrie qui regroupe entre autres l'Association des producteurs de cidre de glace (APCG) et l'Association des vignerons du Québec (AVQ).

## **ÉVVQ : École de viticulture et de vinification**

L'ÉVVQ est une école itinérante qui tire sa fondation d'une mise en commun des connaissances de professionnels oeuvrant dans le milieu du vin québécois.

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

**FAC : Financement agricole Canada**

Financement agricole Canada, un organisme fédéral, est le plus important prêteur à l'industrie agricole canadienne.

**FADQ : La Financière agricole du Québec**

La mission de la FADQ est de soutenir et promouvoir le développement du secteur agricole et agroalimentaire.

**ISO : Organisation internationale de normalisation**

Fondée en 1947, ISO est le premier producteur de normes internationales d'application volontaire dans le monde.

**ITA : Institut de technologie agroalimentaire**

L'Institut de technologie agroalimentaire est un réseau de 3 centres de formation spécialisée qui a comme mission de former des ressources qualifiées pour le secteur agroalimentaire.

**MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec**

La mission du MAPAQ consiste à appuyer une offre alimentaire de qualité et promouvoir l'essor du secteur bio alimentaire dans une perspective de développement durable, pour le mieux être de la société québécoise.

**MFEQ : Ministère des finances et de l'économie du Québec**

Responsable d'une partie de la loi sur la SAQ dont celle sur les permis pour la fabrication de boissons alcooliques.

**RACJ : Régie des alcools, des courses et des jeux**

Le mandat de la RACJ consiste à encadrer quatre secteurs d'activité dont l'alcool dans le but d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'intérêt public. La Régie émet, si rien ne s'y oppose, des permis, des licences et des autorisations permettant l'exercice des activités qu'elle administre.

**SAQ : Société des Alcools du Québec**

Le mandat de la SAQ est de faire le commerce de boissons alcooliques et pour mission de bien servir la population dans toutes les régions du Québec.

**UPA : Union des Producteurs agricoles**

L'UPA a pour mission principale de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs agricoles et forestiers du Québec.

**VIQ : Vignerons Indépendants du Québec**

Fondée en 2006, la VIQ a été initiée dans le but de regrouper les producteurs de toutes les régions du Québec et de favoriser le partage du savoir-faire de cette production en émergence.

## 10 ÉTAPES D'IMPLANTATION

- Étape 1 Rencontre exploratoire
- Étape 2 Formation
- Étape 3 Évaluation du site
- Étape 4 Aménagement vignes & chai
- Étape 5 Permis d'exploitant agricole
- Étape 6 Plan d'affaires
- Étape 7 Recherche de financement
- Étape 8 Demande de permis
- Étape 9 Imagerie corporative
- Étape 10 Outils de base & organismes clés

# Étape 1 Rencontre exploratoire

## AU SERVICE DES ENTREPRISES ET INVESTISSEURS









Pour un futur investisseur dans le secteur du vin, le Centre Local de Développement de Brome-Missisquoi représente une ressource incontournable en terme d'accompagnement.

En effet, les services professionnels qui y sont offerts sont nombreux et tout à fait aptes à encadrer de façon optimale toutes démarches visant l'implantation d'un vignoble.

*«Le CLD de Brome-Missisquoi se veut un guichet multiservices où tout devient plus simple, plus efficace et surtout plus accessible.»*

CLD de Brome-Missisquoi  
Site web : [www.cldbmq.ca](http://www.cldbmq.ca)  
749, rue Principale, Cowansville (Québec), J2K 1J8  
**Téléphone** : (450) 266-4928  
**Télécopieur** : (450) 266-6141  
[administration@cldbmq.ca](mailto:administration@cldbmq.ca)

### CLD de Brome-Missisquoi

-  Rencontre exploratoire
-  Information sur la région Brome-Missisquoi
-  Validation du projet d'investissement
-  Réseautage avec les représentants des programmes gouvernementaux
-  Référence à des services conseil spécialisés
-  Aide financière et recherche de financement complémentaire
-  Soutien à la structuration et à la promotion de produits et d'activités
-  Recherche de terrains ou de bâtiments industriels

## Étape 2 Formation

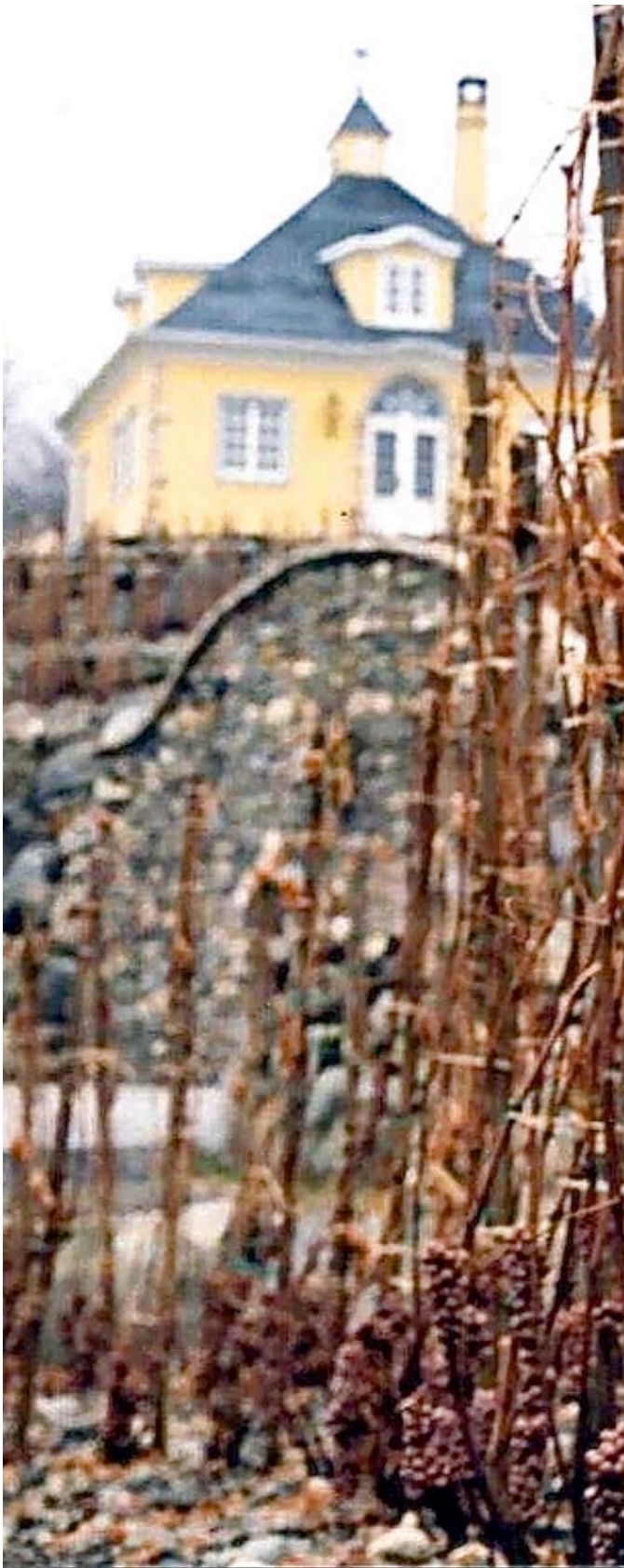
### UNE FORCE, UN ATOUT INCONTOURNABLE

Cette étape se veut essentielle et son importance est unanimement soulignée par les intervenants associés à l'industrie du vin au Québec. Le milieu des affaires pardonne rarement l'improvisation. Le niveau de formation acquis aura une influence tant au niveau de la recherche de financement qu'au moment de la demande de permis de producteur artisan.

Au niveau de la viticulture et de la viniculture au Québec, les techniques et les connaissances se sont développées et se sont adaptées au rythme des millésimes et en fonction du climat, du terroir et des caractéristiques particulières des cépages existants. Ce long cheminement permet aujourd'hui de compter sur une expertise propre à faciliter la réalisation de plusieurs étapes dans l'implantation et l'exploitation d'un vignoble. Pour cela, il importe de requérir les services de professionnels et/ou d'organismes reconnus.

#### Ressources disponibles

- 🏡 CLD de Brome-Missisquoi
- 🏡 Club-conseil Dura-club
- 🏡 Institut de technologie agroalimentaire (ITA)
- 🏡 Agri-réseau Vin et Vigne
- 🏡 Agriformation
- 🏡 École de viticulture et de vinification (ÉVVQ)
- 🏡 L'Amicale des Sommeliers du Québec
- 🏡 Les conseillers du vin
- 🏡 Université Brock
- 🏡 Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)
- 🏡 Fondation INITIA



### **CLD de Brome-Missisquoi**

Le CLD de Brome-Missisquoi joue un rôle majeur dans le développement de l'industrie de la vigne et du vin dans sa région et à ce titre doit être considéré par tous nouveaux investisseurs comme une source d'information de premier plan. De par leur riche banque de données et leur connaissance approfondie du milieu, le **CLD de Brome-Missisquoi** est à même de référer les ressources adéquates en lien avec les réels besoins de tous nouveaux investisseurs.

*CLD de Brome-Missisquoi*

Site web : [www.cldbm.qc.ca](http://www.cldbm.qc.ca)

749, rue Principale, Cowansville (Québec), J2K 1J8

**Téléphone** : (450) 266-4928 **Télécopieur** : (450) 266-6141  
[administration@cldbm.qc.ca](mailto:administration@cldbm.qc.ca)

### **Club conseil Dura-club**

Le **Dura-club** est l'un des 76 clubs conseils en agroenvironnement au Québec et parmi les 16 premiers à voir le jour au Québec. L'équipe se compose de neuf agronomes dont les connaissances techniques sont renouvelées en permanence. La diversité des projets conduits par le Dura-Club permet de maintenir au plus haut point la motivation de ses conseillers.

Comme le Dura-club a su développer au fil des ans une expertise unique dans le domaine de la viticulture, voici un résumé des services offerts :

- + Suivis techniques concernant le plan du vignoble, le palissage, la taille etc.
- + Dépistage, fertilisation, plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), bilan phosphore, plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)
- + Évaluation de site pour l'implantation d'un vignoble
- + Montage et encadrement de demande de projet/expérimentation viticole

Pour plus de détails et pour en savoir plus sur les subventions disponibles, nous suggérons de prendre contact avec cet organisme selon les coordonnées ci-dessous :

2, rue Adhémar-Cusson, suite 1, Bedford, Québec, J0J 1A0

[francine.morin@duclub.com](mailto:francine.morin@duclub.com)

[raphael.fonclara@duclub.com](mailto:raphael.fonclara@duclub.com)

**Téléphone** : (450) 248-0454 #21

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -

### **Institut de technologie agroalimentaire (ITA)**

L'ITA est le plus important centre de formation technologique spécialisé en agroalimentaire de langue française en Amérique du Nord. Sa mission première consiste à former des ressources humaines qualifiées pour le secteur agroalimentaire. Constitué de deux campus, l'un à La Pocatière et l'autre à Saint-Hyacinthe, l'Institut est un établissement public relevant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Voici un sommaire des cours reliés au secteur du vin offerts par l'ITA :

#### Implantation d'un vignoble

Objectifs d'apprentissage

- Choisir l'emplacement d'un vignoble selon des critères géographiques, climatiques et touristiques.
- Identifier les travaux de préparation du sol et de fertilisation avant la plantation.
- Distinguer les cépages recommandés pour une plantation au Québec.
- Planifier l'aménagement du vignoble, le système de conduite et la protection hivernale nécessaire.
- Identifier les ravageurs potentiels de la vigne et les différents moyens de lutte à envisager.
- Décrire les travaux de plantation et d'entretien de la parcelle.
- Déterminer l'investissement nécessaire à l'implantation d'un vignoble.

#### Clinique de taille de la vigne

Cette clinique se déroule entièrement dans un vignoble. Les participants pourront y réaliser les principales opérations de taille nécessaires à la conduite d'un vignoble.

#### Introduction à la vinification

Objectifs du cours

- Décrire les étapes de travail du raisin avant la fermentation
- Détailler les étapes de fermentation.
- Identifier les différentes analyses à réaliser en vinification.
- Utiliser adéquatement les différents produits oenologiques.
- Distinguer les principaux types d'élevage

#### Phytoprotection de la vigne

Objectifs d'apprentissage

- Décrire les principaux ravageurs de la vigne
- Gérer les ennemis du vignoble
- Prévenir les infestations
- Identifier les principes de la lutte intégrée

Pour de plus amples informations, :

#### ***Campus de Saint-Hyacinthe***

3230, rue Sicotte, C.P. 70,

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Tél. : 450 778-6504, poste 6201 sans frais : 1 888 353-8482

Télec. : 450 778-4967

[formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca)



INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## Agriformation

Dans toutes les régions du Québec, les maisons d'enseignement offrant des programmes professionnels et techniques en agriculture, les représentants des producteurs et productrices agricoles ainsi que les partenaires du milieu se concertent pour offrir une formation agricole de qualité accessible à tous.

Tel que décrit sur leur site, « **Agriformation** est un guichet d'accueil en formation agricole mis en place par le Collectif régional en formation agricole de la Montérégie, secteur Est. **Agriformation** a pour but de faciliter l'accès à l'information sur les offres des programmes de formation initiale et continue ainsi que sur la tenue d'évènements dans le milieu agricole. Il permet aux productrices et producteurs agricoles, à la relève et à la main-d'œuvre de communiquer des besoins de formation et leur appréciation des formations suivies ».

Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.agriformation.com](http://www.agriformation.com)

Mélanie Hamel  
3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe,  
QC J2S 8E3  
Tél.: 450 774-9154 poste 209  
Télec.: 450 778- 3787  
Courriel : [mhamel@agriformation.com](mailto:mhamel@agriformation.com)  
Site Internet : [agriformation.com](http://www.agriformation.com)

## Agri-réseau Vin & Vigne

Lancé en 2013, ce service en ligne a été développé à l'initiative du Comité vigne et vin du CRAAQ dont la mission consiste à promouvoir par la recherche, l'innovation et le transfert de connaissances, le développement de l'industrie vitivinicole québécoise.

Ce nouveau site spécialisé Vigne et vin a pour mandat d'offrir en un seul lieu des données techniques et scientifiques pertinentes pour les vigneron, les conseillers viticoles et les œnologues tel que proclamé dans le slogan faisant la promotion du site soit « Accéder au savoir pour garantir la prospérité de l'industrie vitivinicole québécoise... ».

Voici quelques exemples d'informations disponibles sur le site :

- ✚ Une documentation riche sur différents aspects de la viticulture dont un suivi en temps réel sur l'avancement de la maturité de certains cépages dans des régions clés, des données météorologiques depuis 2010, les nouvelles publications sur le marché, etc.
- ✚ Des communiqués hebdomadaires quand à l'évolution des degrés jours par région, la progression de certains insectes ou maladie selon les régions, les risques de gel et les précautions à prendre, etc.

Pour plus d'informations, se référer au site suivant :  
<http://www.agrireseau.qc.ca/vigne-vin>



INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## École de viticulture et de vinification (ÉVVQ)

L'ÉVVQ est une école itinérante qui tire sa fondation d'une mise en commun des connaissances de professionnels oeuvrant dans le milieu du vin québécois. L'objectif premier que s'est donné ce groupe consiste à enseigner les différents aspects de la viticulture et de la vinification en climat froid. Voici un aperçu des cours offerts :

- ✚ Travaux préparatoires et plantation, principaux critères d'établissement d'un vignoble.
- ✚ Travaux de la 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> année, connaître les différents travaux annuels à réaliser.
- ✚ Clinique de Taille, différentes tailles de la vigne par des éléments théoriques et pratiques.
- ✚ Fertilisation de la vigne
- ✚ Choix de l'emplacement, des cépages, des équipements, du matériel, l'administration, etc.
- ✚ Ateliers-échange 1-2 et 3 sur la vinification des cépages hybrides québécois

Pour plus de détails, se référer au site <http://www.evvq.ca>.

## L'Amicale des Sommeliers du Québec

L'Amicale des Sommeliers du Québec est une association à but non lucratif regroupant près de huit cents (800) membres à travers le Québec.

Cours offerts : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Drummondville et Gatineau.

- Cours Initiation - dégustation
- Cours Niveau débutant
- Cours Niveau intermédiaire
- Cours Niveau avancé
- Cours Perfectionnement Europe
- Cours Perf. Nouveau Monde

Pour plus de détails, se référer au site <http://www.amicaledessommeliers.com>

## Les conseillers du vin

Les conseillers du vin vous propose une série de cinq cours élaborés par Nick Hamilton, conseiller et formateur pour l'industrie du vin et de la restauration et actif dans l'industrie des boissons alcoolisées depuis 1980. Ces cours permettent de survoler les bases de l'univers du vin tant au niveau théorique que par la dégustation.

Cours offerts :

- Cours 1: Introduction aux vins
- Cours 2: Les vins français
- Cours 3: Les vins d'Italie
- Cours 4: Les vins américains
- Cours 5: Les divers pays

Pour plus d'informations, se référer au site <http://www.lesconseillersduvin.ca>

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## Université Brock

Le Brock's Cool Climate Oenology and Viticulture Institute (CCOVI) est la seule institution canadienne d'enseignement supérieur à former des bacheliers en viticulture et oenologie. Comme les options sont nombreuses, se référer au site <http://www.ccovi.ca> pour avoir les détails désirés.

*Brock University*

*Barb Tatarnic Coordinatrice à l'éducation continue*

*905-688-5550 poste 4652, Courriel : [ccovi@brocku.ca](mailto:ccovi@brocku.ca)*

*500 Glenridge Avenue St. Catharines, Ontario, Canada L2S 3A1*

## Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)

Le CTAC est une consolidation des forces de l'industrie qui regroupe entre autres :

- l'Association des producteurs de cidre de glace (APCG)
- l'Association des vignerons du Québec (AVQ)

La CTAC possède une documentation et organise des sessions de formation mises à la disponibilité de ses membres. Pour de plus amples informations, se référer aux coordonnées suivantes :

200, rue MacDonald, bureau 102 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 8J6

**Téléphone:** 450-349-1521

**Télécopie:** 450-349-6923

**Courriel:** [Info@ConseilTAC.com](mailto:Info@ConseilTAC.com)

## Fondation INITIA

La Fondation Initia est un organisme sans but lucratif qui propose **séminaires scientifiques** et **revues de la littérature** pour soutenir le transfert de connaissances et pour seconder les industries dans leur volonté d'entretenir leur vision à long terme.

Pour de plus amples informations, se référer aux coordonnées suivantes :

<http://initia.org>

3600, boulevard Casavant Ouest,  
Saint-Hyacinthe Québec J2S 8E3

Téléphone : (450) 768-3340 Télécopieur : (450) 773-8461

Courriel : [info@initia.org](mailto:info@initia.org)






## Étape 3 Évaluation du site

### VIABILITÉ ET PÉRENNITÉ

Le choix d'un site demeure une décision de première ligne sur laquelle repose en grande partie la viabilité et la pérennité des affaires d'un vignoble. Afin de bien orienter ses décisions, tout nouvel entrepreneur doit se référer à des ressources propres à l'aider dans cette démarche.

Au delà de la formation proposée à l'étape 2 du présent document, il existe des outils complémentaires disponibles afin de bien évaluer le potentiel relié aux sites convoités en Brome-Missisquoi.

#### Outils disponibles

-  Cartographie du potentiel viticole en Brome-Missisquoi
-  Grille de caractérisation du potentiel viticole
-  Banque de terres en Brome-Missisquoi

### **Cartographie du potentiel viticole en Brome Missisquoi**

La région de Brome-Missisquoi dispose d'un outil unique à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays producteurs dans le monde : la cartographie de son potentiel viticole. Cet outil permet d'identifier rapidement les sites à haut potentiel viticole dans la région et ainsi faciliter la démarche de nouveaux investisseurs.

Pour plus d'information, se référer au CLD de Brome-Missisquoi ou consultez le site [www.artisandelaterre.ca](http://www.artisandelaterre.ca)

*CLD de Brome-Missisquoi, 749, rue Principale, Cowansville (Québec), J2K 1J8*

**Téléphone :** (450) 266-4928 **Télécopieur :** (450) 266-6141

*administration@cldbmqc.ca*

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## Grille de caractérisation du potentiel viticole

Initiée par le MAPAQ et réalisé par le Dura-club, cette grille se veut un outil qui répond à des objectifs bien précis :

- Mettre en lumière les forces, les faiblesses et les risques associés à certains sites
- Faciliter le choix des cépages les mieux adaptés
- Aider à identifier les correctifs nécessaires au sol

Cette grille tient compte de 4 facteurs bien précis qui, de par leur interrelation, définissent les conditions propices à une production optimale de raisins de qualité.

Chacun des critères et facteurs seront pondérés en fonction de leur niveau d'impact sur le potentiel du site. Une fois le pointage total obtenu, le site évalué sera classé selon l'échelle suivante :

Non recommandé, Faible potentiel, Potentiel modéré, Bon potentiel, Très bon potentiel

<i>Facteurs</i>	<i>Critères retenus</i>
<i>Climat</i>	Nombre de jours sans gel, accumulation de degrés jours, température minimum hivernale, risque de gel printanier.
<i>Sol</i>	Drainage, profondeur de sol, texture et matériel parental, acidité, fertilité.
<i>Paysage</i>	Altitude, position dans le relief, orientation, pente.
<i>Occupation du territoire</i>	Zone urbaine, agriculture, vignoble.

Pour une analyse et une interprétation optimale de cette grille de caractérisation du potentiel viticole, l'accompagnement d'une ressource qualifiée est recommandé. Le **Dura-club** membre du réseau Agriconseils est à même d'offrir ce type de service d'accompagnement et d'analyse de données.

Pour plus de détails, consultez le lien suivant :

<http://www.agrireseau.qc.ca/Vigne-vin/navigation.aspx?id=86621>

*Evelyne Barriault, agronome*

*MAPAQ, direction régionale de la Montérégie-Ouest*

*109, rue St-Charles, bureau 1.01B*

*Saint-Jean sur Richelieu, Québec, J3B 2C2*

*Tél. : 450 347-8341 poste 240*

*[Evelyne.barriault@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Evelyne.barriault@mapaq.gouv.qc.ca)*

*Raphaël Fonclara, agronome au DURA-CLUB*

*2 rue Adhémar cussion, suite 1, Bedford, Québec, J0J 1A0*

*Tél. : 450 248-0454 poste 24 Cellulaire : 514 617-4840*

*Courriel : [raphael.fonclara@duraclub.com](mailto:raphael.fonclara@duraclub.com)*

## Banque de terres en Brome-Missisquoi

La banque de terres permet de jumeler des aspirants agriculteurs avec des propriétaires fonciers qui souhaitent mettre en valeur leurs terres pour qu'elles soient exploitées à leur plein potentiel.

Le site web [www.banquedeterres.ca](http://www.banquedeterres.ca) s'adresse autant aux propriétaires de terres agricoles qu'aux aspirants agriculteurs. Il y est inclus la liste des terres disponibles pour une location ou un prêt, les recherches de terres, les étapes d'adhésion ainsi que les contacts vous permettant de mieux comprendre les avantages reliés à cette banque unique à la région de Brome-Missisquoi.

*Projet Banque de Terres Agricoles, CLD de Brome-Missisquoi*

*749, rue Principale, Cowansville (Québec) J2K 1J8*

*Téléphone : 450 531-3177 Courriel: [info@banquedeterres.ca](mailto:info@banquedeterres.ca)*









# Étape 4 Aménagement vignes & chai

## PLANIFICATION ET ORGANISATION

Parmi les conditions préalables à l'obtention d'un permis de production artisanale de vin, un vigneron doit détenir un minimum de 1 hectare de vignes, dont 2500 plants en production en plus de fournir un plan d'aménagement du chai.

Une planification raisonnée pour un aménagement optimal du vignoble et du chai devient donc une priorité. Les ressources disponibles aptes à faciliter la réalisation de cette étape importante sont nombreuses.

### Ressources disponibles

-  Réseau Agri-conseils
-  Guide d'implantation de la vigne
-  Wine Grape Production Guide for Eastern North America
-  Guide d'identification des cépages cultivés en climat froid
-  Certification « Vin du Québec »
-  Plan d'aménagement du chai et aire de production
-  Règlementation municipale et environnement
-  Développement durable

### Réseau Agri-conseils

Parmi les nombreux services offerts par le Réseau Agriconseils, la mise en disponibilité d'agronomes conseil est possible et vise à faciliter l'implantation d'un vignoble. La région de Brome-Missisquoi est desservie par le **Dura-club** membre du réseau Agriconseils.

Pour plus de détails, consultez le site [www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca) ou vous référez aux coordonnées suivantes :

*Dura-club*

2, rue Adhémar-Cusson, suite 1, Bedford, Québec, J0J 1A0

[francine.morin@duracub.com](mailto:francine.morin@duracub.com)

**Téléphone** : (450) 248-0454 #21

**Télécopieur** : (450) 248-2270

## Guide d'implantation de la vigne

Un guide d'implantation de la vigne a été rédigé par Mme Evelyne Barriault, agronome, et édité par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) en 2012. Ce guide est vendu sur le site du CRAAQ au <http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ>.

Les thèmes abordés dans ce guide sont en autres :

- ✚ Le choix du site
- ✚ Le choix des cépages
- ✚ La planification de l'aménagement du vignoble et le système de conduite
- ✚ La préparation du terrain
- ✚ La plantation
- ✚ L'entretien de la nouvelle plantation
- ✚ La mise en place du système de palissage

## Wine Grape Production Guide for Eastern North America

Disponible en anglais seulement, ce guide sur la culture de la vigne dans l'est de l'Amérique du Nord traite d'aspects clés tels :

- ✚ La sélection du site et son aménagement,
- ✚ Les cultivars, le palissage, la taille,
- ✚ Les principaux ravageurs et maladies,
- ✚ La fertilisation, l'irrigation,
- ✚ L'application de pesticides et la récolte,
- ✚ L'analyse des coûts et bénéfices

Ce guide est vendu sur le site du CRAAQ :  
<http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ>.

## Guide d'identification des cépages cultivés en climat froid

Tel que décrit par ses auteurs, ce guide est le premier ouvrage à décrire les principaux cépages de cuve présents sur le territoire québécois. Ce guide est organisé de façon à faciliter l'accès à une information la plus complète possible.

Voici quelques uns des aspects uniques de ce guide :

- ✚ Traitement en fiches techniques pratiques et abondamment illustrées,
- ✚ Cadre d'observation et de description morphologique qui permet l'identification des principaux cépages cultivés au Québec, et ce, tout au long de la saison de croissance,
- ✚ Accompagnement dans le choix de cépages en fonction de critères cultureux et organoleptiques,
- ✚ Information complète sur l'origine et la sensibilité aux maladies et ravageurs de certaines variétés, sur les pratiques viticoles adaptées aux différents cépages.

Pour se procurer ce guide, se rendre au site <http://guideampelo.info>.



INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## Appellation « Vin du Québec certifié »

L'appellation « Vin du Québec certifié » est la norme au Québec au même titre que l'appellation VQA (Vintners Quality Alliance) utilisée en Ontario et en Colombie Britannique ou l'appellation « Nova Scotia wines » pour les vins produits en Nouvelle Écosse.

Créée en 2009, cette nouvelle appellation vise les objectifs suivants :

- ✚ Permettre de déterminer les critères de qualités élevés et un savoir-faire unique des produits certifiés, de la vigne au consommateur.
- ✚ De garantir la provenance des vins (la traçabilité).
- ✚ De faire reconnaître la spécificité de la viticulture québécoise.

Compte tenu des exigences reliées à cette certification, il est approprié de se conformer aux normes dès le départ de l'implantation d'un vignoble et du chai même si la décision de certifier le vignoble et ses vins n'est pas prise. Une telle démarche évite d'avoir à faire face à des réajustements et à des frais additionnels dans le futur.

*Pour en savoir plus, vous référez aux sites suivants :*

<http://www.vinsduquebec.com/fr/-vins-certifies-la-certification.html>

[http://www.vinsduquebec.com/images/stories/documents/Certification/Presentation\\_certification\\_2011.pdf](http://www.vinsduquebec.com/images/stories/documents/Certification/Presentation_certification_2011.pdf)

## Plan d'aménagement du chai et aire de production

L'aménagement du chai demande une planification rigoureuse et doit pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs de l'entreprise. Voici un résumé des points à considérer lors de l'élaboration du plan d'aménagement du chai :

1. Projections des ventes
  - ✚ Pour la 1<sup>ère</sup> année
  - ✚ Pour les années subséquentes (minimum 5 ans)
  - ✚ Par type de vins
2. Approvisionnements
  - ✚ Quantité de fruit et/ou de jus nécessaire
  - ✚ Quantités issues du vignoble et de l'extérieur
  - ✚ Quantités par type de produit
  - ✚ Disponibilité des fruits pour transformation
  - ✚ Préciser les volumes par lots ou cuvées
3. Équipements
  - ✚ Nombre de cuves de fermentation et leur contenance
  - ✚ Nombre de cuves de stockage et leur contenance
  - ✚ Nombre de barils et leur contenance
  - ✚ Matériel d'embouteillage nécessaire
  - ✚ Matériel de réception et d'expédition
4. Aménagement général
  - ✚ Installations nécessaires d'ici 5 ans
  - ✚ Efficacité dans la manutention des matières
  - ✚ Considération des besoins futurs et des projets d'expansion
  - ✚ Chemins d'accès extérieur au quai de réception et d'expédition
5. Hygiène et contrôle de la qualité
  - ✚ Mesures de nettoyage et de désinfection de l'équipement, planchers et murs
  - ✚ Plan de contrôle des organismes nuisibles
  - ✚ Entreposage des produits chimiques
  - ✚ Évacuation sanitaire des déchets et des eaux usées
6. Aménagements connexes à intégrer
  - ✚ Laboratoire, entrepôt, bureaux administratifs, comptoir de vente

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -



### **Règlementation municipale et environnement**

Que ce soit dans le cas de nouvelles installations ou d'installations existantes, le nouveau vigneron devra s'assurer de suivre la réglementation municipale concernée ainsi que la loi québécoise sur la qualité de l'environnement.

Au niveau municipal, la **règlementation sur le zonage** touche les bâtiments agricoles de façon générale. Il semble évident que cette réglementation se précisera avec le temps dans certaines municipalités afin de mieux encadrer les milieux viticole et vinicole selon M. Dunlavey, inspecteur à la ville de Dunham. Compte tenu des disparités qui risquent d'exister entre les municipalités en Brome-Missisquoi, il est recommandé de communiquer directement avec l'un des inspecteurs de la municipalité concernée.

La **loi québécoise sur la qualité de l'environnement** touche les installations sanitaires tel qu'il est précisé dans l'article 32 de cette loi :

- ✚ Nul ne peut établir un aqueduc, une prise d'eau d'alimentation, des appareils pour la purification de l'eau, ni procéder à l'exécution de travaux d'égout ou à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées avant d'en avoir soumis les plans et devis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et d'avoir obtenu son autorisation.
- ✚ Cette autorisation est également requise pour les travaux de reconstruction, d'extension d'installations anciennes et de raccordements entre les conduites d'un système public et celles d'un système privé.
- ✚ Lorsqu'il est saisi d'une demande d'autorisation, le ministre peut exiger toute modification qu'il juge nécessaire au projet ou aux plans et devis soumis.
- ✚ Le présent article ne s'applique pas au titulaire d'une attestation d'assainissement qui procède à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées dans un établissement industriel pour lequel une attestation lui a été délivrée.

Source : [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q\\_2/Q2.htm](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q_2/Q2.htm)

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -

### Développement durable

« Le monde connaît une croissance économique sans précédent, mais il s'est en même temps lancé dans une course menant à l'épuisement de ses ressources et à de graves crises sociales, et les méthodes classiques se sont révélées inefficaces face à ces problèmes. Si nous voulons inverser ces tendances négatives, c'est la notion même du développement qui doit changer. » Le développement durable : à la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement, par Tracey Strange, Anne Bayley, éd. OCDE, 2008

Tel que spécifié dans la loi québécoise sur le développement durable, « la notion de développement durable invite à repenser le développement de façon qu'il réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Pour plus de détails, se référer au site <http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/ameliorer/developpement-durable/page/guides-et-outils> « Guide sur les bénéfices d'une démarche de développement durable pour les entreprises québécoises ».

### BÉNÉFICES

Plusieurs bénéfices sont associés à l'adoption de mesures et de politiques de développement durable :

- 👤 Un retour sur l'investissement : que ce soit directement ou indirectement, l'idée principale demeure de bien cibler les actions pour une amélioration continue et d'en évaluer les retombées à court, moyen et long terme.
- 👤 Accès au financement et obtention de capital : comme exemples les Caisses Desjardins avec leurs portefeuilles « SociéTerre », Investissement Québec et leur produit « Financement écologique » et Fonds de solidarité FTQ.
- 👤 Réduction des coûts de fonctionnement et d'exploitation des ressources.
- 👤 Consolidation et développement de marchés
- 👤 Attraction et rétention de la main d'œuvre
- 👤 Maximisation de la productivité
- 👤 Innovation et apprentissage
- 👤 Fidélisation de la clientèle
- 👤 Amélioration de la gestion des risques

### CONSEIL DES INDUSTRIES DURABLES (CID)

La mission du CID consiste à « accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre du développement durable dans leur entreprise, et au besoin ceux des entreprises en amont ou en aval, en vue d'assurer leur leadership dans leurs domaines respectifs, et ainsi faire du développement durable un levier de développement des affaires ». Après avoir mis en place les outils de la méthodologie ÉCOLEADERSHIP<sup>MC</sup> et avoir suivi les formations pertinentes, les entreprises participantes seront admissibles à un des niveaux de certification ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup>.

75, boulevard de Mortagne, A-034 C.P. 147 Boucherville (Québec) J4B 6Y4

Téléphone: 450-641-5309

Courriel: [info@sustainable-industries.org](mailto:info@sustainable-industries.org)

<http://ecoresponsable.net>

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -

### NORME BNQ 21000

En 2008, le gouvernement du Québec s'est donné comme cible que 20% des entreprises québécoises aient amorcé une démarche de développement durable d'ici 2013. Pour atteindre cet objectif, la **norme BNQ 21000** a été créée et vise à permettre aux organisations d'appliquer les principes de développement durable dans une approche simple et progressive.

Le Guide BNQ 21000 est disponible sur demande. Il se veut un outil accessible aux entreprises dont le but est :

- ✚ D'aider à la **réflexion initiale** des entreprises;
- ✚ De faciliter les **choix stratégiques** de l'entreprise en proposant des recommandations pour déterminer les enjeux (parmi les 21 proposés);
- ✚ De fournir des **éléments opérationnels à intégrer** dans la gestion et la culture du changement;
- ✚ De rendre disponible des **éléments de dialogue communs** à partir desquels pourront être fondées des démarches concrètes en entreprise.

Pour de plus amples informations, se rendre sur le site <http://www.bnq21000.qc.ca> ou se référer aux coordonnées suivantes :

333, rue Franquet Québec (Québec) G1P 4C7  
[bnqinfo@bnq.qc.ca](mailto:bnqinfo@bnq.qc.ca)

### ISO (Organisation internationale de normalisation)

Fondée en 1947, ISO est le premier producteur de normes internationales d'application volontaire dans le monde. La famille ISO 14000 a été développée spécifiquement afin de traiter de différents aspects du management environnemental. Afin de faciliter la mise en place d'un système environnemental par les PME, l'ISO a publié ISO:14001, « *Systemes de management environnemental – Liste de contrôle à l'usage des PME – Êtes-vous prêt ?* ».

<http://www.iso.org>

Il est possible de se procurer l'une de ces normes ISO en les achetant ou en obtenant une licence d'utilisation auprès du Conseil canadien des normes (CCN).

Conseil canadien des normes  
270, rue Albert, bureau 200  
Ottawa (Ontario) K1P 6N7, Canada  
Téléphone : 1 613 238 3222 Télécopieur : 1 613 569 7808  
<http://www.scc.ca>

### THE NATURAL STEP CANADA

The Natural Step Canada est un organisme sans but lucratif dont la mission consiste à accélérer la transition à une société basée sur le développement durable. Associé à un large réseau international d'organismes partageant les mêmes valeurs, The Natural Step Canada utilise une structure scientifique dénommée « Framework for Strategic Sustainable Development » appliquée avec succès auprès d'une centaine d'organisations avant-gardistes à travers le monde.

The Natural Step Canada, 4 Florence Street, Suite 203 Ottawa, Ontario K2P 0W7  
Tel: 613.748.3001 Fax: 613.748.1649  
Email: [info@naturalstep.ca](mailto:info@naturalstep.ca)  
<http://www.naturalstep.ca>

## Étape 5 Permis d'exploitant agricole

### Enregistrement au MAPAQ

L'information recueillie, suite à l'enregistrement des exploitations agricoles par le MAPAQ, constitue une banque de données à jour des plus pertinentes car elle lui permet entre autres de mieux adapter ses services aux besoins et à la réalité des exploitants et de se doter d'outils propre à un accompagnement individuel avec chacun d'eux. Pour les vignerons qui s'enregistrent, les avantages qui y sont associés sont nombreux.

Pour connaître les conditions d'admissibilité, les documents à remettre, les responsabilités associées à un enregistrement ou tout autre question sur le sujet, se rendre sur le site

[www.mapaq.gouv.qc.ca/enregistrement](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/enregistrement)  
ou contacter Mme Lynn Bourassa à la Direction régionale de la Montérégie, secteur est.

*Mme Lynn Bourassa, Conseillère en transformation et marketing*  
1355, rue Johnson Ouest, bureau 3300  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7  
Tél. : 450 778-6530 poste 6113 Téléc. : 450 778-6540  
[lynn.bourassa@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:lynn.bourassa@mapaq.gouv.qc.ca)

### AVANTAGES

- 🇩🇪 **Pré requis pour une demande de permis de production artisanale.**
- 🇩🇪 Accès gratuit aux services des conseillers et conseillères du MAPAQ.
- 🇩🇪 Accès à certaines mesures d'**aide financière**, notamment :
  - Crédit de taxes foncières agricoles, un programme qui paie une partie des taxes municipales et scolaires
  - Prime-Vert, un programme de soutien aux investissements en agroenvironnement
  - Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions ressources et dans des territoires ciblés
  - Soutien au développement de l'agriculture biologique
  - Aide à la relève agricole
- 🇩🇪 Profiter des **avantages financiers** de divers programmes gouvernementaux :
  - réduction des frais d'immatriculation des véhicules de ferme
  - Exonération des droits de mutation à l'achat de terrains et de bâtiments agricoles
  - Limitation de la valeur imposable aux fins de l'évaluation foncière scolaire
- 🇩🇪 Profiter du soutien de La Financière agricole du Québec.
- 🇩🇪 Avoir **accès à des emplacements** dans les marchés publics.
- 🇩🇪 Pouvoir participer à des **événements** et à des **concours** comme celui de l'Ordre national du mérite agricole, etc.

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## Union des Producteurs Agricoles du Québec

Dès l'enregistrement d'un vignoble au MAPAQ comme exploitation agricole, une contribution annuelle est exigée à titre de contribution syndicale à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Un producteur agricole dûment enregistré profite de certains avantages reliés au statut de membre de l'UPA dont, entre autres :

- + Rabais sur l'immatriculation des véhicules de ferme;
- + Tarifs d'Hydro-Québec préférentiels applicable aux bâtiments et équipements à usage agricole;
- + Crédit de taxes foncières (environ 70%);
- + Abonnement gratuit à la revue « La terre de chez nous »;
- + Accès à plusieurs programmes (ASRA, Assurance récolte, Programme de soutien aux revenus, etc.)

Pour un membre, les avantages suivants s'additionnent aux précédents :

- + Assurance en cas de décès de 2000\$ sans frais;
- + Programme d'assurance Solosécutrerie;
- + Mutuelle de prévention en santé et sécurité;
- + Rabais dans plusieurs hôtels au Québec;
- + Réduction sur les interurbains avec Rogers.

De plus, un membre a accès à plusieurs programmes dont :

- + Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
- + Assurance récolte
- + Programmes de gestion des risques fédéraux : Agri-investissements, Agri-Québec
- + Aide à la relève et à l'établissement
- + MAPAQ Prime-vert
- + La Financière agricole
- + Soutien de l'État pour les programmes de soutien aux revenus, etc.

Pour de plus amples détails :

[www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)

Service des cotisations à la Direction des finances et technologies  
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil  
(Québec) J4H 3Y9  
450 679-0540 poste 8916  
[upa@upa.qc.ca](mailto:upa@upa.qc.ca)



# Étape 6 Plan d'affaires

## PRIORITÉS, OBJECTIFS ET COMMENT Y ARRIVER

Le plan d'affaires est une étape de planification essentielle au démarrage, à l'expansion ou à la consolidation d'une entreprise.

L'élaboration d'un plan d'affaires permet, entre autres :

- ✚ de préciser les priorités de l'entreprise,
- ✚ de définir les objectifs stratégiques
- ✚ ainsi que les moyens concrets de les atteindre.

L'élaboration d'un tel document s'avère également indispensable pour l'obtention de **financements** et du **permis de fabricant de boissons artisanales**. Même si les plans d'affaires varient quant à la longueur et la portée, tous les plans d'affaires fructueux ont des éléments communs.



INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## Plan d'affaires du CLD de Brome-Missisquoi

En tant qu'intervenant de première ligne, le **CLD de Brome-Missisquoi** a pris l'initiative de supporter au mieux tous futurs investisseurs et a développé un guide des plus conviviaux afin de faciliter la rédaction d'un plan d'affaires efficace.

Pour plus de détails, se référer au lien suivant :

[http://www.cldbmq.ca/fr/docu\\_outils.php](http://www.cldbmq.ca/fr/docu_outils.php)

De nombreuses autres références existent quant aux modèles à suivre :

- ✚ Le Portail Québec suggère une approche allégée versus certaines autres beaucoup élaborées  
<http://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/creer?lang=fr&g=creer&sg=&t=s&e=2616457530>
- ✚ Chaque banque canadienne ainsi que Desjardins offre sur leurs sites respectifs des liens sur leur propre version de plan d'affaires ainsi que des gabarits de présentation adaptés.

## Caractéristiques du marché québécois

Le document intitulé « Investir en Brome-Missisquoi, analyse du marché du vin au Québec » a été développé de façon à fournir une information utile et détaillée apte à faciliter la rédaction d'un plan d'affaires éclairé.

Ce document comprend des éléments clés tels :

- ✚ Évolution du marché du vin au Québec : 6 constats
- ✚ La stratégie « produit » : critères de sélection
- ✚ La gestion « qualité » : les incontournables
- ✚ Le positionnement « prix » : les tendances du marché, les coûts
- ✚ Les réseaux de distribution : les opportunités
- ✚ Les outils de commercialisation : les opportunités

Il est possible de consulter ce document sur le site [www.artisandelaterre.com](http://www.artisandelaterre.com) ou en contactant directement le CLD de Brome-Missisquoi selon les coordonnées ci dessous.

## Services conseils

Le **CLD de Brome-Missisquoi** maintient son rôle de facilitateur en fournissant la documentation et les outils adéquats à la rédaction d'un plan d'affaires mais, de plus, offre un support tout au long de sa réalisation.

*CLD de Brome-Missisquoi, 749, rue Principale, Cowansville (Québec), J2K 1J8*  
**Téléphone :** (450) 266-4928 **Télocopieur :** (450) 266-6141  
*administration@cldbmq.ca*

## Étape 7 Recherche de financement

### FONDS DE SOUTIEN, PRÊTS ET SUBVENTIONS

Bien que les ressources en terme de financement soient nombreuses, il n'en demeure pas moins important de distinguer les différentes options qui s'offrent à un investisseur et ainsi lui permettre de mettre les priorités aux bons endroits.

### RESSOURCES À PRIORISER

-  CLD de Brome-Missisquoi
-  Financière agricole du Québec (FADQ)
-  Financement agricole Canada (FAC)
-  Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
-  Tourisme Cantons de l'Est

### CLD de Brome-Missisquoi

Le premier contact à établir au niveau de la recherche de financement est le CLD de Brome-Missisquoi. En effet, le CLD s'inscrit comme un soutien de première ligne pour les entrepreneurs afin de sélectionner les meilleures sources de financement adaptés à leurs besoins.

Le CLD de Brome-Missisquoi gère certains fonds dédiés\* dont, entre autres :

-  **Fonds local de solidarité de la MRC Brome-Missisquoi (FLS)** : un fonds de capital de développement destiné à aider financièrement et techniquement les entreprises nouvelles et existantes, pour favoriser le démarrage et l'expansion d'entreprises et visant la création ainsi que le maintien d'emplois sur le territoire.
-  **Fonds local d'investissement (FLI)** : une aide financière sous forme de prêt qui vise à favoriser, supporter et maintenir le développement de l'emploi par le démarrage ou l'expansion d'entreprises, en compensant les problèmes d'accès au capital.
-  **Fonds Jeunes Promoteurs (JP)** : un programme qui vise à aider les jeunes entrepreneurs (18-35 ans) à créer une entreprise en leurs offrant un soutien technique et financier sous forme de subvention.
-  **Fonds d'amorçage d'entreprises (FAME)** : une aide financière sous forme de prêt sans intérêt et avec redevance sur les ventes pour les projets au stade de prédémarrage ou à l'état de précommercialisation de produit.
-  **Bourse à la relève agricole (BARA)** : une bourse qui vise à supporter les entrepreneurs de la relève agricole.

\* Sujets aux politiques, règles et disponibilité des fonds

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## **Financière agricole du Québec (FADQ)**

La Financière agricole du Québec a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire au Québec et dans ses régions. La FADQ offre une multitude d'outils financiers et de gestion de risques pour préserver la stabilité économique et financière des entreprises agricoles dont :

- ✚ l'assurance récolte,
- ✚ l'assurance stabilisation des revenus agricoles,
- ✚ Fonds d'épargne Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec,
- ✚ le financement agricole avec garantie de prêts issus d'institutions financières,
- ✚ la protection contre la hausse des taux d'intérêt,
- ✚ l'aide financière à l'établissement en agriculture,
- ✚ l'investissement en capital de risque par sa filiale Capital Financière agricole Inc.

Pour plus d'informations, consultez le site de la Financière agricole ou se référer aux coordonnées fournies ci dessous :

<http://www.fadq.qc.ca>

*FADQ, Centre de services de Granby*

*Directeur : Pierre Girouard*

*328, rue Principale, bureau 220 Granby (Québec) J2G 2W4*

*Téléphone : 450 776-7145 Sans frais : 1 800 749-3646 Télécopieur : 450 776-7127*

*Courriel : [granby@fadq.qc.ca](mailto:granby@fadq.qc.ca)*

## **Financement agricole Canada (FAC)**

Financement agricole Canada est le plus important prêteur à l'industrie agricole canadienne. En plus des prêts, FAC offre de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et autres services commerciaux.

- ✚ Financement sous forme de prêts tant pour la terre, l'équipement, les bâtiments, etc.
- ✚ Support aux jeunes agriculteurs
- ✚ Capital de risque entre autre dans le secteur de la fabrication et la transformation de produits à valeur ajoutée
- ✚ Assurance vie et assurance accident

Pour plus d'informations, consultez le site de la FAC ou référez vous aux coordonnées fournies ci dessous :

<http://www.fcc-fac.ca/fr/>

*FAC, 770, rue Principale, bureau 101, Granby (Québec), J2G 2Y7*

*Tél. : 450-378-4050 Téléc. : 450-378-3176*

*Email: [qcgranby@fac-fcc.ca](mailto:qcgranby@fac-fcc.ca)*

## Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

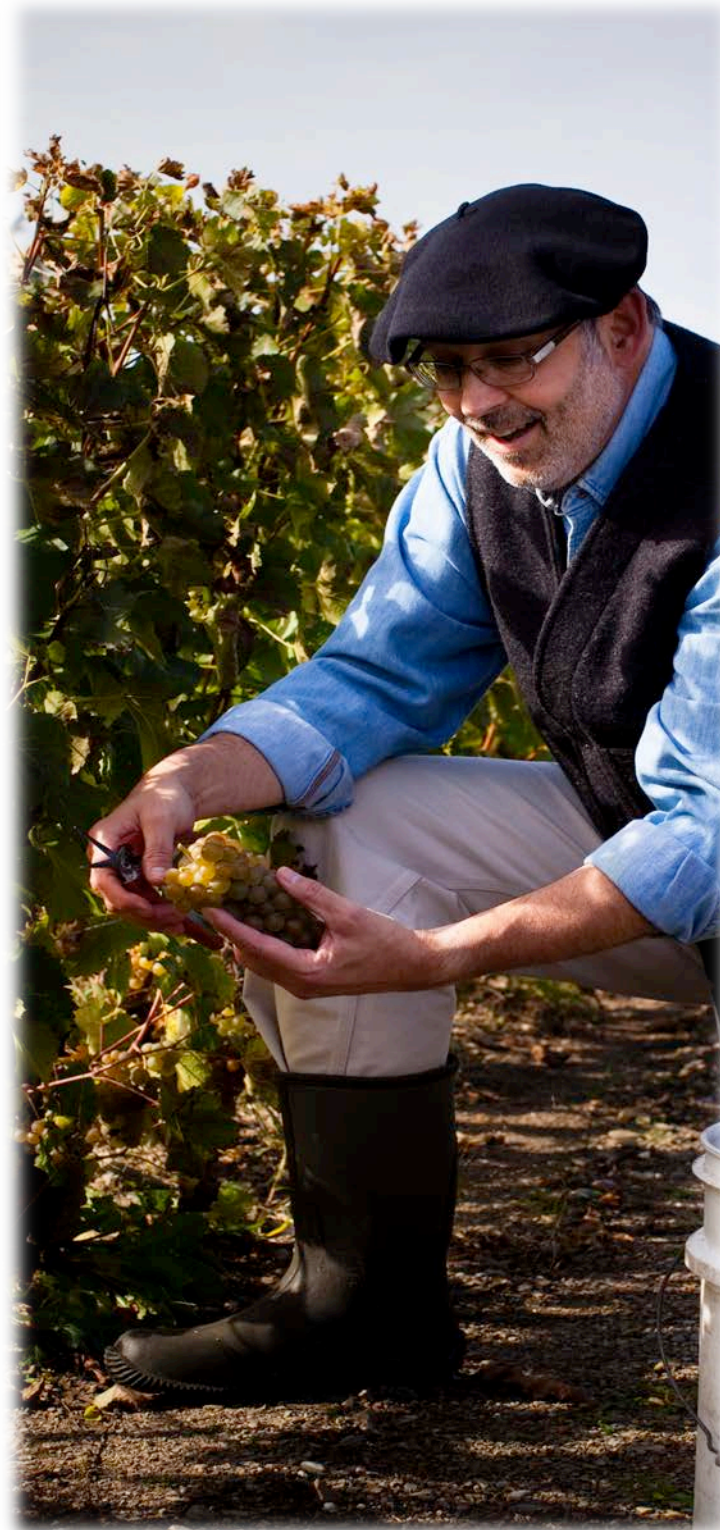
Dans le cadre de sa stratégie de soutien à la transformation alimentaire, le MAPAQ rend accessible, depuis plusieurs années déjà, un programme de support financier dédié spécifiquement au secteur des boissons alcooliques artisanales.

Ce soutien à l'industrie et aux producteurs vise à appuyer le développement de ce secteur et à favoriser le perfectionnement et l'amélioration continue de la qualité ou plus précisément :

- ✚ L'adoption par les entreprises de normes de fabrication certifiées
- ✚ Un perfectionnement de leurs connaissances et compétences actuelles et l'acquisition de nouvelles
- ✚ Une amélioration de la qualité de leurs produits
- ✚ Une mise en marché efficace
- ✚ Une intégration plus importante dans le réseau de la SAQ

Pour en savoir plus sur le « **Programme de soutien au secteur des boissons alcooliques artisanales** », se rendre sur le site du MAPAQ à l'adresse suivante : [www.mapaq.qc.ca](http://www.mapaq.qc.ca) dans la section « Transformation et distribution alimentaires » sous l'onglet « Programmes ».

*MAPAQ, Mme Lynn Bourassa  
Conseillère en transformation et marketing  
1355, rue Johnson Ouest, bureau 3300 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7  
Tél. : 450 778-6530 poste 6113  
Télec. : 450 778-6540  
[lynn.bourassa@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:lynn.bourassa@mapaq.gouv.qc.ca)*



## Tourisme Cantons de l'Est

Tourisme Cantons de l'est possède un fond de développement de l'offre touristique (FDOT). Ce fonds est issu de l'Entente de partenariat régional en tourisme 2012-2015. Il permet de soutenir et de stimuler le développement, la diversification et la structuration de l'offre touristique de la région touristique des Cantons-de-l'Est.

Les projets doivent être structurants et contribuer à renouveler l'offre touristique de la région. Ils doivent favoriser l'atteinte de la majorité des objectifs suivants :

- ✚ Renforcer la notoriété et le pouvoir attractif de la destination
- ✚ Participer à la bonification de l'offre touristique par l'amélioration ou l'ajout de produits aptes à stimuler l'augmentation du nombre de touristes dans la région
- ✚ Atténuer les écarts de la saisonnalité
- ✚ Augmenter le niveau de qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits, des services et des infrastructures
- ✚ Viser à l'« exportabilité » de l'offre touristique
- ✚ Susciter l'augmentation de la durée de séjour et ainsi du nombre des nuitées
- ✚ Favoriser le maintien ou la création d'emplois
- ✚ Encourager et promouvoir des pratiques de gestion privilégiant un tourisme durable et responsable
- ✚ Promouvoir les initiatives visant l'atteinte de normes de qualité dans leur secteur d'intervention respectif.

Pour toute information additionnelle, se référer aux coordonnées ci dessous :

Tourisme Cantons de l'est, Vicky Villeneuve  
coordonnatrice du FDOT  
819 820-2020 poste 240  
CLD de Brome-Missisquoi, M. Denis Beauchamp  
coordonnateur tourisme et culture  
450-266-4928 poste 240, dbeauchamp@cldbmq.ca



## Étape 8 Demande de permis

# PERMIS ARTISANAL

Le permis de production artisanale de boissons alcooliques autorise son titulaire à fabriquer et à embouteiller des boissons alcooliques, à l'exception de la bière, à partir des matières premières de son exploitation agricole.

En effet, une demande de permis permet notamment la fabrication et la vente de toutes boissons alcooliques désignées sur le permis telles que :

- ✚ le vin, le cidre, l'hydromel (boisson faite d'eau et de miel), la mistelle (moût additionné d'alcool ou d'eau-de-vie), la liqueur, la boisson alcoolique à base de petits fruits ou à base de sève ou de sirop d'érable.

### Critères d'admissibilité

- ✚ le producteur artisanal de vin doit détenir un minimum de 1 hectare de vignes, dont 2 500 plants en production;
- ✚ le producteur artisanal de cidre, pour sa part, doit posséder 1 hectare de pommiers en production;
- ✚ le producteur artisanal de boissons alcooliques à base de petits fruits doit cultiver un minimum de 1 hectare de petits fruits autres que la pomme et le raisin;
- ✚ le producteur artisanal d'hydromel doit posséder un minimum de 100 ruches;
- ✚ le producteur artisanal de boissons alcooliques à base de sève ou de sirop d'érable doit détenir un minimum de 4 000 entailles.

### Étapes à suivre

Afin d'obtenir un permis de production artisanale, le demandeur doit procéder par les étapes suivantes :

- ✚ Compléter le formulaire de demande disponible sur le lien suivant : [http://www.racj.gouv.qc.ca/fileadmin/templavoila/documents/formulaires/francais/demande\\_industrielle\\_prod\\_01.pdf](http://www.racj.gouv.qc.ca/fileadmin/templavoila/documents/formulaires/francais/demande_industrielle_prod_01.pdf)
- ✚ y joindre les documents requis tels que mentionnés dans la demande
- ✚ Le plan d'affaires du requérant est exigé et doit comprendre, entre autres,
  - la description des produits;
  - le curriculum vitae du requérant;
  - l'acte de propriété ou le bail;
  - le plan détaillé des installations;
  - le programme de gestion de la qualité;
  - l'étude de marché;
  - le coût et le financement du projet et d'autres données financières.
- ✚ Faire le paiement des frais applicables.
- ✚ Transmettre le tout à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

La Régie communique par écrit avec l'organisme dans un délai de 15 jours suivant la réception de la demande afin de l'informer de l'état de son dossier. Un permis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'il n'est pas révoqué ou suspendu. Pour maintenir le permis en vigueur, son titulaire doit payer les droits annuels.

## Autorisations associées au permis

Le titulaire d'un permis de production artisanale a aussi l'autorisation d'acheter des alcools de la Société des alcools du Québec pour les mélanger aux boissons alcooliques qu'il fabrique.

Le titulaire du permis de production artisanale peut :

- ✚ vendre, sur les lieux de leur fabrication, les boissons alcooliques qu'il fabrique, pour la consommation sur place, à l'endroit indiqué sur le permis, ou pour la consommation dans un autre endroit;
- ✚ vendre, sur les lieux de fabrication, aux établissements licenciés autorisés à vendre pour la consommation sur place, pourvu qu'il appose sur chaque bouteille un autocollant de contrôle de la Régie des alcools, des courses et des jeux au moment de la vente;
- ✚ vendre et livrer ses produits à la Société des alcools du Québec ou les expédier à l'extérieur du Québec.
- ✚ Le titulaire d'un permis de production artisanale peut aussi demander l'autorisation de tenir des activités, comme un spectacle, de la danse ou un film.

## Conditions associées au permis

L'obtention d'un permis pour la fabrication ou la distribution de boissons alcooliques oblige le requérant à se conformer à certaines conditions générales.

### Contrôle de qualité

Entre autres, le titulaire d'un permis pour la fabrication de boissons alcooliques a l'obligation de contrôler lui-même, ou de faire contrôler par une personne qualifiée, la qualité de la boisson alcoolique qu'il fabrique. Lorsqu'il n'effectue pas lui-même les analyses, il doit produire à la Régie des alcools, des courses et des jeux l'entente de service conclue avec un professionnel ou un laboratoire. Le titulaire de permis doit alors se conformer aux normes d'hygiène et de salubrité contenues dans le document *Code d'usages - Principes généraux d'hygiène alimentaire devant servir à l'industrie alimentaire canadienne* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

### Conditions particulières

Le titulaire d'un permis de production artisanale (autre que la bière) doit :

- ✚ **être reconnu producteur agricole et être enregistré auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;**
- ✚ cultiver la matière première entrant dans la composition de la boisson alcoolique fabriquée.
- ✚ le producteur artisanal de vin doit détenir un minimum de 1 hectare de vignes, dont 2 500 plants en production;

D'autres conditions générales ou spécifiques peuvent également s'appliquer selon la catégorie de permis demandée. Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.racj.gouv.qc.ca> ou référez vous aux coordonnées fournies ci dessous pour contacter l'un des conseillers à la RACJ :

1, rue Notre-Dame Est, 9e étage, Montréal (Québec) H2Y 1B6  
Téléphone : 514 873-3577 Télécopieur : 514 873-5861

# PERMIS INDUSTRIEL

*Un vigneron peut faire parallèlement une demande pour un permis industriel lui permettant ainsi d'avoir accès à certains avantages que n'autorise pas un permis artisanal dont :*

- ✚ Accès au réseau des succursales SAQ, les épiceries et les établissements licenciés (clubs, hôtels et restaurants) via la SAQ
- ✚ Importation sans distinction de vin de toutes origines
- ✚ Vinification sur le lieu de production à partir de jus ou de mouts importés.

Selon la liste des documents et informations à produire à la RACJ à l'appui d'une demande de permis industriel, les exigences sont plus importantes et plus nombreuses.

# Étape 9 Imagerie corporative

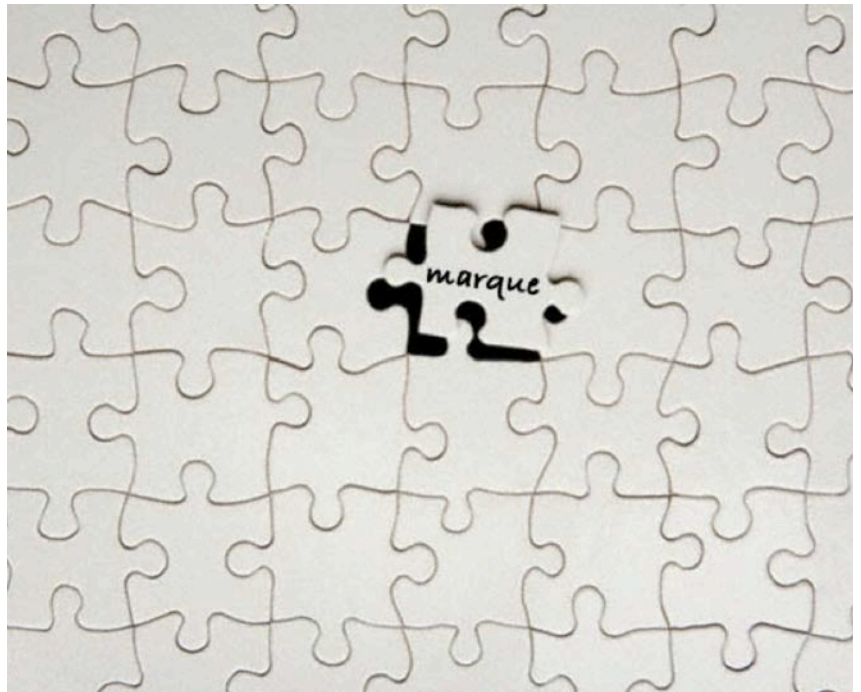
## IMAGERIE CORPORATIVE

L'image corporative se définit dans le glossaire du marketing comme étant le « Jugement de valeur porté par un individu sur une entreprise » « elle est la combinaison de valeurs réelles, d'idées reçues, de sentiments affectifs, d'impressions objectives et/ou subjectives, conscientes et/ou inconscientes, et constitue la personnalité de l'entreprise. On utilise parfois le terme de « goodwill » pour désigner l'image de marque d'une entreprise, le degré de confiance que lui portent ses clients et les consommateurs de ses produits. »

### Points à considérer

Une imagerie corporative est celle qui sera véhiculée de façon permanente, sur tout ce que produira et affichera l'entreprise. Le soin à apporter dans le processus de création de cette imagerie est donc très important. Voici quelques points à considérer :

- ✚ L'imagerie corporative doit en tout point refléter les attentes de ses propriétaires. Trop souvent, le client se voit imposer des options autres que ce qu'ils souhaiteraient vraiment.
- ✚ Elle doit éviter les imitations, les clichés mais plutôt viser une option qui personnalise l'entreprise, la distingue des autres, qui lui permet d'en faire une image unique dont le consommateur risque de se remémorer plus facilement.
- ✚ Elle doit pouvoir se reproduire aisément sur nombre de plateformes différentes, tant en couleur qu'en noir et blanc, qu'en petits ou grands formats.
- ✚ Elle doit être développée avec le souci de passer à travers le temps aisément grâce à des mises « au goût du jour » périodiques, sans pour autant exiger de changements majeurs et coûteux.



# EMBALLAGE

## Influence des emballages

« Le groupe de dégustateurs européens qu'a formé le Luxembourgeois François Mauss, connu sous le nom de Grand Jury Européen (GJE), a l'habitude des dégustations... qui décoiffent. » Ce titre des plus intrigants est issu d'un article de Jacques Benoit, journaliste et écrivain, dans le journal La Presse du 10 juin 2013. Cet article met en lumière de façon tout à fait éloquente l'influence directe que peut avoir l'emballage d'un produit sur la perception de celui qui le déguste.

En voici un court résumé :

- ✚ La mise en scène consistait à faire une dégustation mettant aux prises une trentaine de bordeaux rouges 2001, dont beaucoup de grands crus classés, mais y était inclus aussi des vins beaucoup moins réputés.
- ✚ Les trente (30) vins sélectionnés devaient être dégustés à l'**aveugle** par la quinzaine de dégustateurs et les noter sur l'échelle de 100.
- ✚ Ces mêmes trente (30) vins étaient à nouveau dégustés mais cette fois ci à **bouteilles découvertes** toujours en les notant sur 100 points.
- ✚ Finalement dans les deux cas, on ne retint que les 20 vins les mieux notés.

Les résultats obtenus sont plus que surprenants, certains des vins les moins réputés, une fois découverts, ont vu leur rang diminuer drastiquement pendant qu'un des plus réputés passa du 20<sup>ième</sup> au 1<sup>ier</sup> rang.

« *Le poids de l'étiquette est donc logiquement marquant* », signale avec raison François Mauss. « *Difficile en effet de voir les choses autrement...* », précise à son tour Jacques Benoit.

## Étape importante

La conception de l'emballage est, la plupart du temps, une étape négligée et pour laquelle peu de ressources financières sont mis en disponibilité. Il s'agit bien sûr d'une erreur trop fréquente car, dans la majorité des cas, tout le processus de création doit être repris, donc payé en double ce qui augmente radicalement les frais associés à la conception d'un emballage.

## Aspect créatif

Un emballage doit avant tout éviter de laisser indifférent car face à la grande variété de produits offerts aux consommateurs sur le marché, passer incognito est gage d'échec. Ce qui importe, c'est de plaire au nombre maximum de personnes. La perfection n'étant pas de ce monde et les goûts étant forts variés d'une personne à l'autre, les options « créatives » sont nombreuses, de là l'importance de se référer à des entreprises spécialisées en emballage, qui ont un portfolio garni et dont les nombreuses références peuvent en donner leur appréciation.

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -



### **Autres considérations**

Au delà de l'aspect créatif, le développement d'un emballage implique aussi une dimension technique que tout bon concepteur doit tenir compte soit :

- ✚ Le choix d'un imprimeur apte à donner un produit fini et des prix au niveau recherché
- ✚ La complexité de réalisation (forme, effets désirés, couleurs spéciales, etc.) et les coûts additionnels qui y sont associés
- ✚ La capacité du vigneron d'appliquer l'étiquette proposée
- ✚ Les coûts additionnels et les quantités minimales associés à des composantes d'emballage « hors standards » (étiquettes, bouteille unique, capsule décorée, bouchon de liège de 1<sup>ière</sup> qualité... etc.)

## **Normes d'étiquetage**

Le futur vigneron devra s'assurer de respecter des normes d'étiquetage strictes et incontournables. Des documents sont accessibles sur le site de la SAQ afin de mieux maîtriser tout ce qui gravite autour des appellations et mentions requises.

### **Guide étiquetage des bouteilles et conditionnement**

Ce document est un guide visant à aider les fournisseurs de la SAQ à étiqueter leurs produits selon les normes d'étiquetage en vigueur au Québec et au Canada.

Le lien pour y avoir accès est le :

[http://marketing.globalwinespirits.com/SAQ\\_B2B/Gestion%20Qualite/Guide\\_etiquetage\\_bouteilles.pdf](http://marketing.globalwinespirits.com/SAQ_B2B/Gestion%20Qualite/Guide_etiquetage_bouteilles.pdf)

### **Règlement sur le vin et autres boissons alcooliques fabriquées ou embouteillées par un titulaire de permis**




Ce document met l'emphase entre autre sur les mentions légales associées aux différentes normes de fabrication de vin selon la loi sur la Société des alcools du Québec.

Le lien pour y avoir accès est le :

<http://www.saq.com/content/SAQ/fr/a-propos/la-saq/acces-information/documents-disponibles/lois-reglements-et-politiques.html>

### **Normes d'identification des produits régissant la distribution des produits alcooliques**

Le terme *Global Trade Identification Number* ou GTIN (code article international, en français) utilisé dans ce document désigne les identificateurs de produits généralement appelés numéros CUP ou EAN. Ce document met l'emphase sur les éléments suivants :

-  Normes régissant les unités de vente au détail
-  Normes régissant les caisses d'expédition
-  Normes régissant les palettes

Le lien pour y avoir accès est le :

<http://www.saq.com/content/SAQ/fr/a-propos/faire-affaire-avec-la-saq/services-aux-fournisseurs.html>.

# Étape 10 Outils de base & organismes clés

Une fois le permis de production artisanale obtenu, la vinification et la mise en bouteille effectuée, plusieurs scénarios s'offrent au vigneron quant aux moyens à se donner pour l'aider à écouler les stocks en main.

Le plan d'affaires permettra de tracer clairement les actions à entreprendre au niveau de la commercialisation. Par contre, pour tous vignerons, certains outils de base et organismes clés sont considérés comme essentiels dans le processus de commercialisation de l'entreprise en Brome-Missisquoi.

## Outils commerciaux de base

Parmi la pléiade de possibilités disponibles, certaines options deviennent des incontournables. En voici un résumé :

- 🇩🇪 Papeterie corporative
  - Cartes d'affaires
  - Papier lettre avec entête
  - Enveloppes
- 🇩🇪 Site internet
- 🇩🇪 Dépliant promotionnel
- 🇩🇪 Signalisation extérieure

## Organismes clés

- 🇩🇪 Tourisme Cantons-de-l'Est
- 🇩🇪 Association de vignerons



## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI

- Guide d'implantation d'un vignoble -

### Organismes clés

#### Tourisme Cantons-de-l'Est

Un vignoble ne peut complètement passer outre le potentiel agrotouristique que lui offre la région Brome-Missisquoi, au risque de tourner le dos à une opportunité d'affaires bien réelle. Compte tenu de ce contexte favorable, devenir membre de Tourisme Cantons-de-l'Est se veut un geste judicieux.

Les membres de Tourisme Cantons-de-l'Est bénéficient d'avantages et de services exclusifs :

- ✦ **Inscription gratuite au Guide touristique des Cantons-de-l'Est** (172,000 copies en français et 68,000 copies en anglais) et au **Site Internet** [www.cantonsdelest.com](http://www.cantonsdelest.com) et [www.eastertownships.org](http://www.eastertownships.org) (Plus de 1M de visiteurs uniques annuellement).
- ✦ **Distribution de brochures** à un tarif préférentiel dans les Centres Infotouristes (Montréal, Québec et les 5 postes frontaliers) et dans le présentoir régional des cinq bureau d'information touristique des Cantons-de-l'Est
- ✦ Possibilité de participer aux **Grands Prix du tourisme Desjardins des Cantons-de-l'Est**
- ✦ Occasion de participer à des **campagnes promotionnelles et publicitaires** telles que le site Internet, le guide touristique, l'Infolettre, la carte vélo, la carte routière, la carte motoneige, la carte coupon.
- ✦ Possibilité de **placements publicitaires** dans plusieurs journaux, revues au Québec et à l'extérieur, à tarif préférentiel
- ✦ Occasion d'être membre du **Club affaires**
- ✦ Service de **consultation** / mise en marché, planification de stratégies marketing, etc.
- ✦ Accès aux **études et recherches** produites par Tourisme Cantons-de-l'Est
- ✦ Invitation à des **formations ou conférences gratuites** ou à tarifs réduits.
- ✦ Accès au **plan stratégique de développement** de l'offre touristique régionale 2007-2012
- ✦ **Services-conseil** de Tourisme Cantons-de-l'Est/ développement de marchés, de produits touristiques, démarrage d'entreprises etc.
- ✦ **Référencement d'entreprise** aux touristes lors de demandes de renseignements touristiques téléphoniques, par la poste et/ou par courriel
- ✦ **Représentation auprès des médias** : lors de tournées de journalistes, d'activités de relations publiques, la bourse des médias, etc.
- ✦ Réception du **bulletin d'information** aux membres 4 fois l'an par courriel -
- ✦ **Invitation aux activités** organisées par Tourisme Cantons-de-l'Est : assemblée générale annuelle, Journée Marketing, etc.
- ✦ **Accès à la signalisation touristique** (panneaux bleus) sans frais pour l'ouverture de dossier
- ✦ **Service de documentation** / diffusion de données et statistiques touristiques (via l'extranet)

*Pour plus de renseignements : Annie Fontaine, Services aux membres*

*Courriel : [af@atrce.com](mailto:af@atrce.com) Téléphone : 819 820-2020, poste 222*

*<http://www.cantonsdelest.com>*

#### Association de vignerons

**L'Association des vignerons du Québec (AVQ)** a été fondée en 1987 et est le premier regroupement de producteurs à voir le jour. Elle a comme mission de représenter les intérêts, faire la promotion et développer la notoriété des vins & vignobles du Québec. Le nombre de vignerons, en production, membre de l'AVQ est de 61.

- ✦ Peut être membre actif tout individu ou personne morale possédant, exploitant ou cultivant un (1) hectare de vignes et 2500 vignes en production.
- ✦ Toute personne remplissant la condition précédente et dont la candidature est acceptée par le conseil d'administration.
- ✦ Le nombre de membre actif par vignoble est limité à un (1).

*Pour plus de détails sur les règlements de l'AVQ, pour avoir accès aux formulaires d'adhésion et de cotisations annuelles, se référer au site <http://www.vinsduquebec.com>*

**Vignerons Indépendants du Québec (VIQ)** a été fondée en 2006 dans le but de regrouper les producteurs du Québec et de favoriser le partage du savoir-faire de cette production en émergence.

*Pour plus d'informations sur les conditions d'adhésion, les formulaires et les tarifs, se rendre au site <http://www.advq.com>.*

## 6. INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE DU VIN AU QUÉBEC

# INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE

*L'ensemble des intervenants mentionnés dans cette section sera concerné à un moment ou un autre dans une démarche d'implantation d'un vignoble. Il importe donc de fournir une définition précise bien que sommaire afin de faciliter la compréhension des nouveaux investisseurs.*

### Centre local de développement de Brome-Missisquoi (CLD)

La mission du CLD pourrait se résumer ainsi selon le dernier rapport annuel : « Organisme issu du milieu, le Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de stimuler la croissance économique du milieu, d'élaborer des stratégies en matière de développement de l'entrepreneuriat et de concerter les intervenants dans les secteurs suivants : industriel, tourisme, culture, agroalimentaire, rural, économie sociale et mentorat d'affaires. »

Le site [www.cldbmq.ca](http://www.cldbmq.ca) fournit une information complète sur l'ensemble de ses activités et services, sur la région, ses attraits et ses avantages concurrentiels. Pour toutes informations additionnelles :

749, rue Principale, Cowansville (Québec) J2K 1J8

Téléphone : (450) 266-4928 Fax : (450).266.6141

[administration@cldbmq.ca](mailto:administration@cldbmq.ca)

### Association des vignerons du Québec (AVQ)

Fondée en 1987, l'AVQ est représentatif des intérêts des vignerons qui produisent du raisin, vinifient et commercialisent leurs produits. Il est le trait d'union entre eux et tous les intervenants gouvernementaux et de la commercialisation tant au niveau local, régional, provincial, national et international. Il sert de trait d'union entre eux et offre une structure favorable aux échanges d'idées. Il est une association professionnelle ouverte à l'ensemble des vignerons petits et grands, débutants comme confirmés. Enfin, il est responsable et gère la certification des vins produits au Québec, le seul sceau d'assurance qualité des vins produits au Québec.

L'association n'intervient pas en tant que tel dans le processus d'implantation de vignobles. Cependant plusieurs des membres de l'association sont consultés par les futurs propriétaires dans leur cheminement d'implantation. L'association travaille activement à la réalisation des recommandations formulées dans le Plan Stratégique 2010 – 2020 au chapitre 6.5 « Accompagnement des nouveaux arrivants ». Ce document peut être consulté gratuitement sur le site de l'association au [www.vinsduquebec.com](http://www.vinsduquebec.com).

Pour toutes informations additionnelles :

[secretariat@vinsduquebec.com](mailto:secretariat@vinsduquebec.com)

200, rue MacDonald, bureau 102 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 8J6

### Association « Vignobles indépendants du Québec » (VIQ)

Fondée en 2006, l'ADVQ a été initiée par un groupe de viticulteurs et de vignerons dans le but de regrouper les producteurs de toutes régions du Québec et de favoriser le partage du savoir-faire de cette production en émergence. La VIQ a comme objectif de promouvoir l'élaboration de vin fait à partir de raisins entièrement issus du terroir québécois en proscrivant tout ajout de matière première d'origine hors Québec (raisins, jus et concentrés de jus), exclusion faite des alcools nécessaires à l'élaboration de vins fortifiés, selon une transformation exclusivement artisanale et non industrielle.

Pour en savoir plus ou pour toutes informations additionnelles :

Johanne Lavallée, secrétaire-trésorière

2190 Rang St-David, St-Gabriel de Brandon, QC, J0K 2N0

Téléphone : 514-781-2382 450-835-3726

[www.advq.com](http://www.advq.com)

[info@advq.com](mailto:info@advq.com)

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -

### Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)

Le CTAC a pour mission, d'une part, d'assurer la représentation, la promotion et la défense des intérêts de ses membres (industriel et artisanal, PME et grandes entreprises) auprès de l'ensemble des intervenants de l'industrie de la transformation bioalimentaire et des produits de consommation, des gouvernements et des consommateurs de façon à les appuyer dans la réalisation de leur plein potentiel et, d'autre part, de mettre en valeur la compétitivité de ses membres sur les marchés québécois, canadien et extérieurs. Le CTAC est une consolidation des forces de l'industrie qui regroupe entre autres :

- l'Association des producteurs de cidre de glace (APCG)
- l'Association des vignerons du Québec (AVQ)

Pour de plus amples informations :

200, rue MacDonald, bureau 102 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 8J6

Téléphone: 450-349-1521 Télécopie: 450-349-6923

Courriel: [Info@ConseilTAC.com](mailto:Info@ConseilTAC.com)

### Financement agricole Canada

FAC est une société d'État fédérale qui a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux spécialisés et personnalisés aux exploitations agricoles canadiennes. Fort d'un portefeuille de première qualité de plus de 25,9 milliards de dollars, FAC offre du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage ainsi que d'autres services commerciaux aux producteurs, aux agro-entrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires.

Pour toutes informations additionnelles :

<http://www.fcc-fac.ca/fr/>

770, rue Principale, bureau 101, Granby (Québec), J2G 2Y7

Tél. : 450-378-4050 Téléc. : 450-378-3176

Email: [qcgranby@fac-fcc.ca](mailto:qcgranby@fac-fcc.ca)

### La Financière agricole du Québec

La Financière agricole du Québec (FADQ) a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Dans la poursuite de cette mission, l'organisation attache une importance particulière au développement du secteur primaire.

Par ses interventions diversifiées, La Financière agricole contribue au développement économique du Québec et de ses régions. Elle offre une gamme d'outils financiers et de gestion de risques pour préserver la stabilité économique et financière des entreprises agricoles.

Centre de services de Granby      Directeur : Pierre Girouard

328, rue Principale, bureau 220 Granby (Québec) J2G 2W4

Téléphone : 450 776-7145 Sans frais : 1 800 749-3646 Télécopieur : 450 776-7127

Courriel : [granby@fadq.qc.ca](mailto:granby@fadq.qc.ca)      <http://www.fadq.qc.ca>

### Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ)

Au Québec, la responsabilité du développement de l'industrie bioalimentaire est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. La mission du MAPAQ se définit comme suit : « Appuyer une offre alimentaire de qualité et promouvoir l'essor du secteur bio alimentaire dans une perspective de développement durable, pour le mieux-être de la société québécoise. » Le MAPAQ réalise des interventions en production, en transformation, en commercialisation et en consommation des produits agricoles, marins et alimentaires. Il joue un rôle important en matière de recherche et de développement, d'enseignement et de formation.

Afin de mieux visualiser les services offerts par le MAPAQ, en voici un résumé :

- Rencontres d'information, d'orientation et de planification (réglementations, permis, produits, procédés, équipements, distribution, concurrence, coût et financement, etc.).
- Recherche d'information de toute nature (marchés, financement, aides financières, consultants, etc.).

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI

- Guide d'implantation d'un vignoble -

- Identification des partenaires utiles au projet et mise en place d'un réseau de soutien.
- Service d'information de première ligne pour les entreprises en démarrage ou en expansion qui veulent se démarquer et développer leur marché à l'échelle québécoise, du canadienne et internationale (exportation).
- Accès à des banques de données spécialisées, des répertoires, des enquêtes, des guides, des études de marché, des rapports commerciaux, des statistiques, des périodiques et des dossiers thématiques.

Pour plus de détails :

*Direction régionale de la Montérégie, secteur est*

*Mme Lynn Bourassa, Conseillère en transformation et marketing*

*1355, rue Johnson Ouest, bureau 3300 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7*

*Tél. : 450 778-6530 poste 6113 Téléc. : 450 778-6540*

[lynn.bourassa@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:lynn.bourassa@mapaq.gouv.qc.ca)

### Ministère des finances et de l'économie du Québec (MFEQ)

À la suite de la formation du nouveau Conseil des ministres le 19 septembre 2012, le ministère des Finances (MFQ), le ministère du Tourisme (TQ) ainsi que le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) sont maintenant fusionnés sous l'appellation **Ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ)**.

Selon Mme Hélène Buist Directrice par intérim à la Direction du commerce et de la construction au Ministère des Finances et de l'Économie, le mandat du MFEQ dans le cadre du développement du secteur des boissons alcooliques peut se résumer aux éléments suivants :

- Le MFEQ est responsable d'une partie de la Loi sur la SAQ, notamment celle sur les permis pour la fabrication de boissons alcooliques.
- Il y a quelques années, le MFEQ a transféré au MAPAQ la gestion des programmes d'aide aux artisans, mais a conservé sa responsabilité législative.
- Le MFEQ travaille avec divers intervenants au développement de l'environnement d'affaires, notamment au niveau législatif et réglementaire.
- Il est aussi responsable du Comité interministériel sur les boissons alcooliques (CIBA).
- Finalement, pour chaque permis de fabrication, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) demande au MFEQ un avis sectoriel.

Pour plus de détails, consultez le site [www.economie.gouv.qc.ca](http://www.economie.gouv.qc.ca) ou se référer aux coordonnées suivantes :

*380, Saint-Antoine Ouest, 4e étage, Tour nord, Montréal (Québec) H2Y 3X7*

*Téléphone : (514) 499-2199 Télécopieur : (514) 873-7408*

### Réseau Agriconseils

Les réseaux Agriconseils ont été créés dans le cadre d'une Entente de partenariat signée en novembre 2005 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA). Quatorze réseaux régionaux couvrant l'ensemble du territoire agricole québécois ont été créés dans le but de soutenir l'agriculture, un des secteurs névralgiques de l'économie québécoise. Les réseaux Agriconseils jouent un rôle central dans l'optimisation des ressources disponibles et constituent un levier stratégique pour l'amélioration de la performance des entreprises agricoles.

Deux grands types de services sont proposés aux entreprises agricoles :

- ✚ des **services individuels** qui comprennent un diagnostic, des recommandations et l'accompagnement de l'entreprise;
- ✚ des services collectifs destinés à rassembler des producteurs autour de problématiques particulières dans le but de créer des occasions d'échanges.

Les producteurs et productrices agricoles ont accès à une gamme de services-conseils offerts par des conseillers agricoles reconnus et peuvent profiter des aides financières offertes. Pour plus de détails, consultez le site [www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca) ou se référer aux coordonnées suivantes :

Réseau Agriconseils Montérégie-Est

3800 boulevard Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Tél. : 450 774-6383 Téléc. : 450 778-3797

## INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI - Guide d'implantation d'un vignoble -

### Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)

La Régie, qui relève du ministre de la Sécurité publique, a pour mandat d'encadrer et de surveiller les quatre secteurs d'activité que sont l'alcool, les courses de chevaux, les jeux et les sports professionnels de combat, et ce, dans le but d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'intérêt publics. Dans la réalisation de sa mission, la Régie émet, si rien ne s'y oppose, des permis, des licences et des autorisations permettant l'exercice des activités qu'elle administre. Le permis de production artisanale de boissons alcooliques sera émis par la RACJ après une évaluation du dossier qui lui aura été soumis et complété en bonne et due forme. Ce permis autorise son titulaire à fabriquer et à embouteiller des boissons alcooliques, à l'exception de la bière, à partir des matières premières de son exploitation agricole. La RACJ a aussi autorité quand au retrait de permis en cas de non respect des lois et règlements.

Tel que spécifié sur la fiche détaillée sur Portail Québec « *Dans la réalisation de sa mission, la Régie des alcools, des courses et des jeux délivre, suspend ou révoque les permis de détaillants et de fabricants de boissons alcooliques, de même qu'elle établit certaines conditions rattachées à ces permis et licences et en contrôle l'exploitation.* » À noter que la Régie travaille de concert avec le ministère des Finances et de l'Économie qui délivre notamment un avis d'opportunité relativement à toute demande de permis de fabrication de boissons alcooliques. De plus, la Régie peut obtenir certains renseignements de nature agricole auprès du MAPAQ afin de lui permettre de compléter l'étude de la demande de permis. Outre ces 2 ministères, certains organismes fédéraux et les organismes provinciaux suivants sont également concernés par la fabrication des boissons alcooliques : la Société des alcools du Québec, la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec) (pour le recyclage ou la récupération des contenants à remplissage unique).

Pour plus de détails sur la RACJ, consultez le site [www.racj.gouv.qc.ca](http://www.racj.gouv.qc.ca), ou se référer aux coordonnées suivantes :  
1, rue Notre-Dame Est, 9e étage Montréal (Québec) H2Y 1B6  
Téléphone : 514 873-3577 Télécopieur : 514 873-5861  
1 800 363-0320 (sans frais)

### Société des alcools du Québec (SAQ)

Selon leur site officiel « La SAQ est une société d'État qui a pour mandat de faire le commerce des boissons alcooliques et pour mission de bien servir la population de toutes les régions du Québec en offrant une grande variété de produits de qualité. » Dans son plan stratégique 2013-2015, la SAQ a redéfinie sa mission à sa plus simple expression soit « Faire le commerce des boissons alcooliques ». Elle y précise son orientation stratégique comme suit.

- Offrir des produits et services alignés sur les besoins des clients
- Obtenir une croissance de ses ventes de 12 % d'ici 2015.

« Elle y arrivera en plaçant les besoins et les attentes des clients au cœur de toutes ses démarches de commercialisation et de marchandisage. En effet, la SAQ souhaite faire vivre aux Québécois le plaisir de la découverte à chaque expérience d'achat. Déjà reconnue pour sa vaste gamme de produits, ses outils de marketing modernes et son service-conseil de qualité, la SAQ ira encore plus loin. Elle proposera de nouveaux produits, un marketing personnalisé et un service-conseil amélioré. En présentant des univers cohérents en succursale, la SAQ rendra l'expérience de magasinage toujours plus satisfaisante. Bref, elle créera un rendez-vous. »

Qu'en est-il des produits du terroir québécois ? La SAQ en fait mention dans les objectifs qu'ils ont définis dans leur Plan Stratégique 2013-2015 soit « Intensifier le rayonnement de la catégorie des produits québécois ». Les principaux axes d'intervention qui seront mis à contribution pour l'atteinte de cet objectif sont :

- Accroître le rôle de la SAQ dans le développement de la notoriété publique des produits québécois ici et à l'étranger.
- Mieux sensibiliser et former les employés du réseau SAQ à la qualité des vins québécois.
- Soutenir les producteurs de vins du Québec en mettant à contribution ses ressources et son expertise.
- Participer conjointement avec les producteurs de vins du Québec à l'élaboration de promotions porteuses et créatives.

Pour en savoir plus sur la SAQ, consultez leur site Internet au <http://www.saq.com> ou se référer aux coordonnées suivantes :

905, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 3V9  
Sans frais : 1 866 873-2020 Grand Montréal : 514 254-2020  
Courriel : [info@saq.com](mailto:info@saq.com)

# RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS

## MATÉRIAUX VITIVINICOLES

GÉOSOL Laboratoire  
Analyse foliaire et de sol  
100 rue Fisher, 2<sup>ième</sup> étage, Mont Saint Hilaire, QC, J3G 4S6  
Téléphone : 450 464-2522, 450 464-2506

LA COOP FÉDÉRÉE  
Analyse foliaire et de sol  
604 place Trans Canada, Longueuil, QC, J4G 1P1  
Téléphone : 450 674-5271

AGRI QUANTA  
Analyse foliaire et de sol  
74 rue Dansereau, Saint Ours, QC, J0G 1P0  
Téléphone : 450 785-2013

VITICULTURE A&M  
Matériel végétal  
Alain Breault & Mariette Lagueux  
520 Rang de la montagne, St- Paul d'Abbotsford, QC, J0E 1A0  
Tél. : 450 379-5302, 450 263-7127  
[coquine@endirect.qc.ca](mailto:coquine@endirect.qc.ca) <http://www.viticultuream.ca>

LES JARDINS DE LA POTENCIEL  
Matériel végétal  
779 Chemin Rivière Nord, St-Eustache, QC, J7R 4K3  
Tél. : 450 473-8370  
[info@bouturesdevigne.com](mailto:info@bouturesdevigne.com) <http://www.bouturesdevigne.com>

OWC JEAN-PAUL PILON  
Élévateurs, tables de tri, égrappoirs, pompes, pressoirs, matériel de nettoyage, réservoirs, etc.  
110, rue Rivière, Bedford (Québec) J0J 1A0  
Téléphone : 514 451-8338  
[jppilon@owcb.ca](mailto:jppilon@owcb.ca) [www.owcb.ca](http://www.owcb.ca)

AGRIFLEX  
2829, Route 225 Henryville, Québec, J0J1E0  
Tél. : 450 294-9898, 450 357-0777 - Sans frais: 1-866-287-0777  
[gvezina@agri-flex.com](mailto:gvezina@agri-flex.com) <http://www.agri-flex.com>

DUBOIS AGRINOVATION  
478, Notre-Dame C.P. 3550, Saint-Rémi, Québec, J0L 2L0  
Tél. : 450 454-4641 - Sans frais: 1-800-667-6279  
<http://www.duboisag.com>

**INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI**  
*- Guide d'implantation d'un vignoble -*

OMYA ST-ARMAND, chaux dolomitique  
1500, chemin des Carrières RR 1, Saint-Armand, QC J0J 1T0  
Téléphone : 450 248-2931  
<http://www.omya-na.com>

GRAY-MONT BEDFORD, chaux agricole  
1015, chemin de la Carrière, Bedford, Québec J0J 1A0  
Téléphone : 418 268-6111  
[qcconstsales@graymont.com](mailto:qcconstsales@graymont.com)      <http://www.graymont.ca>

FERME AU PIC  
4551 chemin Godbout, Dunham, QC J0E 1M0  
Téléphone : 450 295-2306  
[info@fermeaupic.com](mailto:info@fermeaupic.com)      <http://fermeaupic.com>

NUTRI-VERT, engrais et nutriments  
2415, Rue Principale, Route 202, Dunham, QC J0E 1M0  
Téléphone : 450 263-4126 - Sans frais: 1-888-310-8378  
[www.nutrivert2003.ca](http://www.nutrivert2003.ca)

ELNOVA  
Équipements et fournitures pour la production et l'embouteillage.  
160 Chemin de la Montagne, Rougemont, QC, J0L 1M0  
Téléphone : 450 469-1400 - Sans frais: 1-800-361-9579  
<http://elnova.ca>

RAYNOX 2000 Inc.  
Équipements de production, cuves, etc.  
1148 rue St-Michel St-Césaire, QC, J0L 1T0  
Téléphone : 450 469-4822 - Sans frais : 1-866-469-4181  
[info@rayoxinc.com](mailto:info@rayoxinc.com)      [www.raynoxinc.com](http://www.raynoxinc.com)

SWENTECH INTERNATIONAL  
Fûts, équipements connexes, etc.  
556 Guizot est, Montréal, QC, H2P 1N3  
Téléphone : 450 430-3419, 450 430-1911  
[info@swentech.ca](mailto:info@swentech.ca)      <http://swentech.ca>

MULTIPIÈCES H&H  
Boyaux, raccords, etc.  
214 rue Roy Saint-Eustache, Québec, J7R 5R6  
Téléphone : 450 473-1258, 450 472-0648  
[info@multipieceshh.com](mailto:info@multipieceshh.com)      [www.multipieceshh.com](http://www.multipieceshh.com)

AMIFLEX Inc.  
Boyaux, raccords, etc.  
9555 Henri Bourassa ouest, Ville Saint Laurent, QC, H4S 1S7  
Téléphone : 1 888 990-4673  
[www.amiflex.com](http://www.amiflex.com)

EMBALLAGES RICHARDS  
Matériels d'embouteillage, bouteilles, capsules, etc.  
1939 Onésime-Gagnon, Lachine, QC, H8T 3M5  
Téléphone : 514 422-8690, 514 422-0876 - Sans frais: 1-800-361-6453  
[www.richardspackaging.com](http://www.richardspackaging.com)

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

**BRUNI GLASS PACKAGING**

Matériels d'embouteillage, bouteilles, capsules, etc.  
1449 46<sup>ième</sup> avenue, Lachine, QC, H8T 3C5  
Téléphone : 514 633-9247, 514 633-9878  
[www.bruniglass.com](http://www.bruniglass.com)

**LES ENTREPRISES STEEVE COUTURE**

Tuteurs pour palissage, tracteur et machinerie de champ  
169 181<sup>ième</sup> avenue, Beauceville, G5X 1S9  
Téléphone : 418 774-5073  
[info@escinc.ca](mailto:info@escinc.ca)

**HANNA INSTRUMENTS Canada**

Matériel de laboratoire  
Adresse : 3156 boul. Industriel, Laval, QC, H7L 4P7  
Téléphone : 450 629-1444 - Sans frais : 1 800 842-6629  
[sales@hannacan.com](mailto:sales@hannacan.com)

**AD LAB Inc.**

Matériel de laboratoire  
4180 De Courtrai suite 304, Montréal, QC, H3S 1C3  
Téléphone : 514 217-4900  
[Alain.dupuis@sympatico.ca](mailto:Alain.dupuis@sympatico.ca)

**PROLAB SCIENTIFIC**

Matériel de laboratoire, réactifs chimiques pour analyses, etc.  
2213 le Chatelier, Laval, QC, H7L 5B3  
Téléphone : 450 682-5118 – Sans frais : 1 800 556-5226  
[info@prolabscientific.com](mailto:info@prolabscientific.com)

**LINDE/BOC**

Gaz inerte alimentaire (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>)  
31, rue Carrier, Granby, QC, J2J 2M6  
Téléphone : 450 378-5930  
[granby.lg.ca@linde.com](mailto:granby.lg.ca@linde.com)

**R&JOENOLOGY**

Produits œnologiques : levures, nutriments, vinificateurs, enzymes, tannins, etc.  
6560 de l'Esplanade suite 106, Montréal, QC, H2V 4L5  
Téléphone : 514 903-7209  
[contacts@rjoenology.com](mailto:contacts@rjoenology.com)      [www.rjoenology.com](http://www.rjoenology.com)

**SCOTT LABORATOIRES**

Produits œnologiques, équipements de production, bouchons et emballage.  
950 Brock Road South, Unit 1, Pickering, ON, L1W 2A1  
Téléphone : 905 839-0738 – Sans frais : 1 800 797-2688  
[Pierre.pelletier@videotron.ca](mailto:Pierre.pelletier@videotron.ca)      [www.scottlabsltd.com](http://www.scottlabsltd.com)

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

## **ANALYSES OENOLOGIQUES**

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC  
7500 rue Tellier, Montréal, QC, H1N 3W5  
Téléphone : 514 254-6000 poste 6149 Département de la gestion de la qualité  
[f.nault@saq.qc.ca](mailto:f.nault@saq.qc.ca)

LES LABORATOIRES MASKA Inc.  
5505 Av. Trudeau Local D. Saint-Hyacinthe, QC, J2S 1H5  
Téléphone : 450 261-1468  
[labmaska@ntic.qc.ca](mailto:labmaska@ntic.qc.ca) <http://www.maskalab.com>

MOSTI MONDIALE  
6865 route 132, Ville Sainte Catherine, QC, J5C 1B6  
Téléphone : 450 638-6380 – Sans frais : 1 800 666-3425  
[info@mostimondiale.com](mailto:info@mostimondiale.com) <http://www.mostimondiale.com>

## **MISE EN BOUTEILLE**

MOSTI MONDIALE  
6865 route 132, Ville Sainte Catherine, QC, J5C 1B6  
Téléphone : 450 638-6380 – Sans frais : 1 800 666-3425  
[info@mostimondiale.com](mailto:info@mostimondiale.com) <http://www.mostimondiale.com>

## **RESSOURCES EN VITIVINICULTURE**

JEAN PAUL MARTIN  
Conseiller viticole & en vinicole (implantation, suivi des cultures et vinification)  
175 chemin Gaudreau, Brigham, J2K 4E5  
Téléphone : 450 263-9974  
[Jp.martin@sympatico.ca](mailto:Jp.martin@sympatico.ca)

DAVID COTTINEAU  
68 rue des Pins, Mont Saint Grégoire, J0J 1K0  
Téléphone : 450 358-5590 Cellulaire : 450 358-0616  
[oenconseil@yahoo.ca](mailto:oenconseil@yahoo.ca)

JEAN BERTHELOT  
Œnologue diplômé de l'université de Bordeaux  
605 rue Wolfe, Mont Saint Hilaire, J3H 2T2  
Téléphone : 450 464-5762 Fax : 450 464-7414  
[jberthelot@sympatico.ca](mailto:jberthelot@sympatico.ca)

RICHARD BASTIEN  
Œnologue diplômé de Reims  
JÉRÉMIE D'HAUTEVILLE  
Ingénieur Agronome, œnologue diplômé de Montpellier  
BARBARA JIMENEZ HERRERO  
Ingénieure Agronome, œnologue diplômée de l'université nationale de Cuyo, Mendoza Argentine  
6560 de l'Esplanade #302, Montréal, H2V 4L5  
Téléphone : 514 504-4409  
[oencontacts@oenquebec.com](mailto:oencontacts@oenquebec.com)

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- Guide d'implantation d'un vignoble -

CHRISTOPHE ETCHEBAR, Œnologue  
Téléphone : 438 275-1419  
[ce@oenoexpertise.com](mailto:ce@oenoexpertise.com)

SÉBASTIEN VICAIRE, Œnologue  
15560 rue Crevier, Mirabel, J7N 2B9  
Téléphone : 450 475-7698  
[sebastienvicaire@hotmail.com](mailto:sebastienvicaire@hotmail.com)

TERRES & VIGNES  
Conseils viticoles  
704 Shearer, Montréal, H3K 2J4  
Téléphone : 514 214-7140  
[jfpeloquin@terres-vignes.ca](mailto:jfpeloquin@terres-vignes.ca)      [www.terres-vignes.ca](http://www.terres-vignes.ca)

YAN CHAMBERLAND  
Conseiller en transformation alcoolique  
Téléphone : 418 455-8287

ISABELLE TURCOTTE  
Consultante agronome  
2572 avenue Paquette, Saint Césaire, J0L 1T0  
Téléphone : 450 947-0520

GAËLLE DUBÉ  
Consultante agronome  
102-1 rue des Cèdres, Saint Lambert Lauzon, G0S 2W0  
Téléphone : 418 417-0589

MATHIEU BEAUDRY  
Agronome  
739 Dufferin, Canton de Granby, J2H 2H5  
Téléphone : 450 777-1017

DOMINIQUE CHOQUETTE  
Agronome  
4260 boulevard Bourque, Rock Forest, J1N 2A5  
Téléphone : 819 820-8620

ANOUCK DE CONNINCK  
Agronome  
175 Chemin Gaudreau, Brigham, J2K 4E5  
Téléphone : 450 295-2516

# RÉFÉRENCES

## Documentation et sources d'information

- ✚ MRC de Brome-Missisquoi
- ✚ Centre Local de développement de Brome-Missisquoi
- ✚ Tourisme Cantons de l'Est
- ✚ La Route des vins de Brome-Missisquoi
- ✚ Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec
- ✚ Ministère des finances et de l'économie du Québec
- ✚ Régie des alcools, des courses et des jeux
- ✚ Société des alcools du Québec
- ✚ Association des vignerons du Québec
- ✚ Vignoble l'Orpailleur
- ✚ Conseil des appellations réservées et des termes valorisants
- ✚ Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
- ✚ Conseil des industries durables
- ✚ Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation
- ✚ Financement agricole Canada
- ✚ La financière agricole du Québec
- ✚ Institut de technologie alimentaire
- ✚ Union des Producteurs agricoles
- ✚ Dura-club
- ✚ Agri-réseau vin & vigne
- ✚ Évelyne Barriault, MAPAQ, La géomatique au service de la viticulture dans la région de Brome-Missisquoi
- ✚ La création d'une entreprise vinicole en Ontario, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- ✚ Business planning and economics of wine grape production in Nova Scotia, Nova Scotia Department of Agriculture – Business Development and Economics, Fall 2008
- ✚ Municipalité de Dunham

## Crédits photos

Domaine des Côtes d'Ardoise : page couverture (photo #2)  
Jean François Bergeron : page couverture #4  
Martin Morrissette : page couverture (photo # 3)  
Claude Dagenais : pages 4, 31  
Dreamstime (droits payés): page couverture (photo #1), pages 2, 32, 37  
CLDBM : pages 6, 13, 14, 20, 22, 38  
Chapelle Sainte Agnès : pages 12, 16  
Manuel Fortado : page 26  
Vignoble Les Bromes : page 27  
Zoom Armada : page 35  
Vignoble l'Orpailleur : page 39

*Réalisé par la firme Gilles Mélançon & associés (GAMA)  
Pour le Centre Local de Développement de Brome-Missisquoi  
Mars 2014*

INVESTIR EN BROME-MISSISQUOI  
- *Guide d'implantation d'un vignoble* -

**GAMA**

COMMUNICATION MARKETING

[gamacom@videotron.ca](mailto:gamacom@videotron.ca)  
450-467-1411